



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Décembre 2018 - n° 34



Sommaire

Commun'Infos n° 34

Bulletin municipal n° 34

Directeur de la publication :
M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; H. Rouveure, J. Malard,
JL Barzyk, E. Gonçalves, associations
et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :
Mairie de Lamastre

Impression : Impressions CHEVALIER
Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

TRAVAUX

- Rue Jules Ferry p. 4
- Travaux au quartier de Macheville p. 4
- Installation de nouvelles barrières p. 4
- Peinture routière p. 5
- Campagne de goudronnage p. 5
- Réhabilitation d'un logement communal p. 6
- Vidéoprotection p. 6
- Devenir de l'ancien Office de Tourisme p. 7

VIE SCOLAIRE

- Ecole maternelle publique p. 8
- Ecole élémentaire publique p. 10
- Collège du Vivarais p. 12
- Ensemble scolaire Charles de Foucauld p. 15

ÉCONOMIE

- Lamastre reconnu « territoire d'industrie » p. 19
- Une nouvelle entreprise s'installe p. 19
- Les P'tits Mondes p. 20
- Profil A : un commerce de menuiserie p. 20
- Le cabas de Steph p. 21
- Déménagement de la bijouterie p. 21

INTERCOMMUNALITÉ

- La Région, partenaire de nos communes p. 22
- Inauguration du boulodrome p. 23
- Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) p. 24
- Des panneaux d'information pour la Dolce Via p. 25

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal p. 26
- Point sur la taxe de séjour p. 28
- Le Train de l'Ardèche à l'heure du bilan p. 29

SPORT & CULTURE

- Bilan de l'Office Municipal Culturel p. 30
- Forum des associations p. 31
- Lamas'Trail : une première édition
pleine de promesses ! p. 31
- Triathlon de Lamastre p. 32
- Grand Prix de la Châtaigne p. 32
- La belle Ardéchoise p. 33
- Remerciements des bénévoles p. 33

VIE ASSOCIATIVE

- Les randonneurs de la Vallée du Doux p. 34
- « La Septeam » en piste p. 35

VIE LOCALE

- Repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale p. 36
- Bilan de l'opération brioche 2018 p. 36
- Signalétique d'Information Locale p. 36
- Une 4^{ème} étoile pour le camping de Retourtour p. 37
- Plan Local d'Urbanisme de Lamastre p. 37
- Lecture pour les enfants à la bibliothèque p. 38
- Festivités des 13 et 14 juillet p. 38
- Une nouvelle pasteur pour l'Eglise protestante
de la Vallée du Doux p. 39

AGRICULTURE

- Production fruitière lamastroise en 2018 p. 40

ENVIRONNEMENT

- Valorisation de l'arboretum p. 41
- Législation concernant les déjections canines p. 42
- Attention aux frelons asiatiques ! p. 42
- Maisons et balcons fleuris p. 43
- Espaces verts : zéro pesticides ! p. 43
- Tri sélectif p. 44



E_dito

Madame, Monsieur,

Les communes ont été créées à la révolution de 1789 et nous en comptons 35 357 actuellement, en France.

L'Histoire a fait de celles-ci, **la cellule démocratique** première de notre République.

Elles garantissent la **continuité** et l'**efficacité** des **services publics**. Elles **tissent** et **retiennent** les **fil du lien social**.

Elles sont les **artisans** patients et déterminés de la **vie au quotidien**, de la **sécurité** et de la **solidarité** qui font la richesse de cette démocratie de proximité.

Et pourtant, elles sont menacées dans leur existence par des décisions iniques, prises depuis plusieurs années par des personnes de « **l'entre soi** » qui sont déconnectées des réalités de la vie et notamment de nos territoires ruraux.

Heureusement, notre commune **fait face**, pour l'instant, à cet état de fait en **innovant**, en **investissant** tous les jours, comme vous pourrez le constater en lisant ce 34^{ème} numéro de Commun'Infos.

Tout ceci est possible grâce aux nombreux **soutiens financiers** que nous savons mobiliser au niveau de l'Etat, de la Région et du Département.

Et toujours sans augmenter les impôts locaux, ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ni le prix des tickets des cantines scolaires, ni celui des repas du CCAS livrés à domicile, etc.

Car les élus de mon équipe savent l'importance de la bonne gestion de notre commune dans **votre vie quotidienne**. Ils sont très attachés à cette institution de **proximité**, d'**efficacité** et je les en **remercie**.

En cette fin d'année, mes collègues du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de **bonnes fêtes** et une **bonne année 2019**.

Avec mes meilleurs vœux pour 2019

Jean-Paul VALLON
Votre Maire et Président
de la Communauté de communes
du Pays de LAMASTRE

Rue Jules Ferry

SENS UNIQUE DE CIRCULATION



Compte tenu des travaux et des aménagements réalisés dans la rue Jules Ferry et afin de sécuriser l'accès aux écoles, à la crèche et au centre de loisirs, un sens unique a été instauré dans le sens de la montée (depuis la rue Désiré Bancel, jusqu'à la grand rue de Macheville) pour permettre une meilleure fluidité du trafic.

Il est donc demandé aux riverains, ainsi qu'à tous les automobilistes, aux conducteurs de véhicules à deux roues et à toute personne empruntant cette rue d'être extrêmement prudents et de respecter scrupuleusement ce sens unique.

Des cases « arrêt minute » ont également été créées notamment à l'usage des parents d'élèves et taxis, afin de déposer les enfants en toute sécurité.

Travaux au quartier de Macheville



La deuxième tranche des travaux à Macheville est en passe de se terminer.

Les travaux de remplacement des canalisations, de séparation des réseaux égouts et eaux pluviales ainsi que les branchements des eaux usées sont désormais terminés.

La grand rue de Macheville a été provisoirement recouverte d'un revêtement bi-couche.

Une partie de l'été a été consacrée à ce chantier. Depuis début octobre, ce sont les travaux sur les réseaux secs qui ont débuté, assurés par l'entreprise Eiffage.

Il s'agit de réaliser le passage des fils électriques et téléphoniques en souterrain ou en façade.

A l'issue, le quartier fera l'objet d'un goudronnage définitif et d'un aménagement adapté (lampadaires, trottoirs, etc.).



Installation de nouvelles barrières



Depuis la rentrée scolaire, de nouvelles barrières jalonnent la montée des écoles et d'autres ont été implantées à la crèche.

MONTÉE DES ÉCOLES

Réalisées en interne par les agents des services techniques, au total ce sont 17 barrières qui ont été installées afin de délimiter l'accès piéton et de sécuriser cette voie très fréquentée aux abords des établissements scolaires et périscolaires.

De jolis dessins colorés et des caricatures humoristiques rappelant l'univers des enfants viennent égayer la rue.

À LA CRÈCHE

Des barrières multicolores ont aussi été mises en place par les employés communaux à l'entrée de la crèche « La Ribambelle », ce qui permet de garder les enfants dans leur espace de jeux extérieurs en toute tranquillité.



Peinture routière



La campagne de peinture routière est finie pour cette année.

Elle a permis de repeindre de nombreux passages piétons, bandes blanches signalisant des stops, flèches directionnelles, carrefours, places de stationnement dans différents lieux, fléchage des divers parkings, zones d'interdiction de stationner en jaune, etc.

Cette signalisation routière a été réalisée par les employés communaux et aura nécessité 1 200 kg de peinture spéciale pour revêtement routier ; tout cela dans le but de sécuriser et d'informer au mieux les usagers.

Campagne de goudronnage



La rue Ferdinand Hérold

Chaque année, d'importants travaux de goudronnage ont lieu sur notre commune. Ils sont financés par la Communauté de communes du Pays de Lamastre.

Cela contribue à l'amélioration et à la sécurisation du réseau des chemins et rues de notre commune.

Parmi les chantiers réalisés, on notera : la rue Ferdinand Hérold, la contre-allée du centre culturel pour une remise à niveau des issues de secours favorisant l'accès handicapé, la grand'rue de Macheville, l'entrée de l'ensemble Charles de Foucauld, la montée du cimetière de Macheville, le chemin de La Latte et des Hyères, etc.



1. La grand'rue de Macheville
2. La montée du cimetière de Macheville
3. La contre-allée du centre culturel

Réhabilitation d'un logement communal



Le logement communal de la place Victor Hugo a été entièrement réhabilité. Il a été procédé, entre autres, à l'isolation des combles, au changement des menuiseries en double vitrage, à l'installation d'une cabine de douche et d'un nouveau chauffage avec un poêle à granulés hydraulique permettant de chauffer en même temps tous les radiateurs de l'appartement. Les peintures intérieures ont entièrement été refaites.

Tous ces travaux ont pu être réalisés avec le concours des entreprises locales : Rousset Agier, SC Menuiserie, Rouveure Techniques Energies et aux employés communaux avec leurs compétences respectives.

D'importantes subventions ont été obtenues et notamment de la Région, du SDE 07, de l'Etat et du Département.

Le logement sera mis en location dès l'achèvement des travaux.



Vidéoprotection



Depuis plusieurs années, notre commune investit dans des équipements qui améliorent l'offre de services et rendent possible la pratique d'activités culturelles et sportives.

Malheureusement, de nombreuses incivilités et dégradations sur les biens et le domaine publics sont constatées chaque année (Toilettes publiques, bancs et tables, local surveillant de baignade, incendie de bacs à ordures, etc).

La réparation et le remplacement de ces équipements représentent un coût de plus en plus important pour les finances communales.

Afin de dissuader ces actes délictueux ainsi que les vols et les trafics de drogue, la municipalité a entrepris la mise en place de 12 caméras de vidéoprotection, actuellement en cours d'installation. Elles ne pourront pas être utilisées pour verbaliser les stationnements, les excès de vitesse ou les infractions à la circulation.

Aucun opérateur ne visionnera les images en direct.

Pour rappel, l'installation d'un tel système de vidéoprotection est très réglementée par la loi et la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Elle est autorisée par le Préfet et les images ne seront utilisées qu'en cas de dépôt de plainte et conservées pour une durée de vingt jours maximum, sauf enquête.

Cet investissement sera amorti au bout de 2 ans, compte tenu du coût du vandalisme et des nombreuses dégradations sur la commune, ces dernières années. Il a été rendu possible grâce au soutien financier de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

En conclusion, ces caméras permettront de préserver la **qualité de vie** et la **tranquillité** de tous les Lamastrois.



L'entreprise « Sécurité Vol Feu », chargée de l'installation de la vidéoprotection, accompagnée de Jean-Paul Vallon

Vues intérieure et extérieure avant réhabilitation



Le coût des travaux est estimé à 80 000 €.

Après les phases d'étude, de préparation, de consultation des entreprises et d'ouverture des plis, les travaux débiteront en février 2019.

Devenir de l'ancien Office de Tourisme

Après plusieurs mois de réflexions, le groupe de travail en charge du devenir de l'ancien Office de Tourisme a finalisé le projet.

Les travaux devraient commencer en février 2019 pour une durée de 5 à 6 mois.

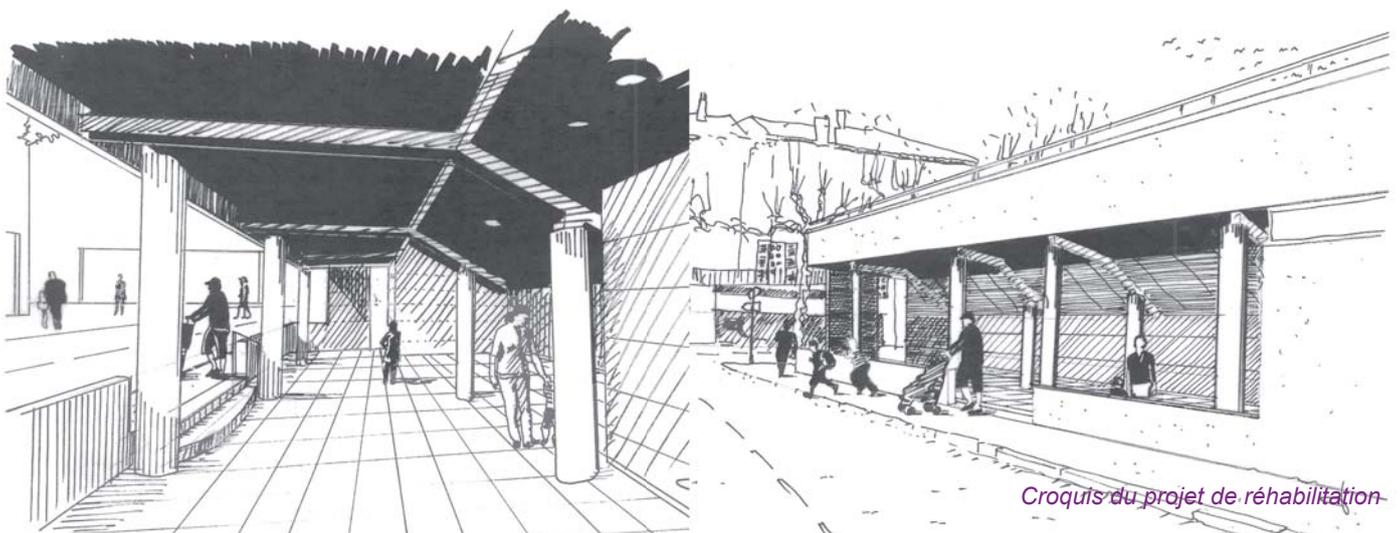
Souhaitant conserver le bâtiment existant car il serait dommageable de se priver de l'utilisation des gradins indispensables pour de nombreuses manifestations, il a été décidé de le réhabiliter.

Cette rénovation consistera au démontage des vitres et des montants en fer. La murette sera conservée sur sa hauteur, un passage d'environ 2m sera pratiqué en son milieu afin de permettre l'accès côté rue des Lavandières et un escalier sera construit afin de rattraper le niveau intérieur. Il sera procédé également à la dépose de l'ancienne porte d'entrée.

D'importants travaux de déconstruction seront nécessaires à l'intérieur et seront pour la plupart réalisés par les services techniques de la ville : cloisons, toilettes, placards, revêtement intérieur, travaux d'électricité, etc.

Une fois cette première étape effectuée, la réhabilitation pourra commencer avec la réfection du sol, le décapage et la peinture des murs. L'électricité sera entièrement refaite et les murs extérieurs seront recouverts d'un enduit de façade. Enfin, le lieu sera aménagé avec du mobilier (tables, bancs).

Ce chantier aboutira à la réalisation d'un espace ouvert à tous et dédié aux manifestations lamastroises : départ de différentes courses ou randonnées... mais aussi un lieu de passage où chacun pourra faire une halte pour discuter ou se détendre, se reposer ou s'abriter par temps de pluie.



Croquis du projet de réhabilitation

| École maternelle publique

Contact

Ecole Maternelle Publique
8 rue Jules Ferry
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 54 33

Cette année, l'école maternelle publique accueille 54 enfants dès 2 ans répartis en deux classes.

Une nouvelle enseignante, Mme Karine Hockdé, a pris son poste à la rentrée 2018 et encadre la classe de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section avec l'aide de Mme Isabelle Bouvier (ATSEM - Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Mme Fabienne Girard garde la classe de Moyenne Section et Grande Section, accompagnée par Sandrine Fourel (ATSEM).

Participation à de nombreux projets de classe ou d'école

- « Lire-Elire » avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) pour encourager à la lecture dès le plus jeune âge ;
- Création d'un film d'animation avec l'association Ecran Village pour la classe de Grande Section ;
- Initiation à l'escrime avec Caroline Bouquet pour la classe de Moyenne Section ;
- Demi-journées artistiques avec la classe ULIS ;
- Journée de la laïcité ;
- Sorties au cinéma et sorties pédagogiques ;
- Etc.



En septembre 2018 les élèves ont participé à un spectacle interactif « Le palais des 5 sens » (Compagnie Planète Mômes).

En décembre, ils ont apprécié la venue du Père-Noël à l'école et un spectacle « Un Noël de gourmandises » leur a été offert par l'Amicale Laïque.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions



Autour des livres par exemple :

Séances régulières à la bibliothèque de l'école et à la bibliothèque municipale, prêts de livres, activités autour des albums de Véronique Vernette (exposition de cubes), décoration de la bibliothèque pour la nuit de la lecture...

En classe :

Les contes en randonnée (thème de l'année), les ateliers cuisine, le théâtre, etc.



Activités physiques



Elles sont pratiquées tous les jours : parcours de motricité, rondes et jeux dansés, jeux collectifs, danse pour la fête de l'école, escrime...

Sortie pédagogique au jardin des oiseaux à Upie en mai 2018



| École élémentaire publique

L'école élémentaire publique pour l'année 2018-2019 c'est : 83 élèves répartis du CP au CM2 et une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Le personnel pédagogique est composé de 5 enseignantes, d'une AVS Co (Assistante de Vie Scolaire commune pour la classe ULIS), d'une AVS pour assister des élèves et d'un RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) avec une psychologue scolaire et deux maîtresses spécialisées.



Le projet d'école sera poursuivi et aura pour grands axes : l'amélioration des stratégies de lecture, des projets d'écriture variés, le renforcement de l'engagement citoyen et rompre l'isolement par la fédération des parcours culturels, sportifs et humanistes.

Cette année, les élèves participeront à de nombreux projets de classe, de cycle ou d'école : escrime, création d'un film d'animation, natation, visite de l'exposition au château de Tournon, participation au marché de Noël, l'opération « Jouons la carte de la fraternité », 5 séances de cinéma avec « Ecran Village », collaboration avec les restos du cœur, l'école musée, etc.

Rétrospective de l'année écoulée



1. Toute l'école en visite au cirque Gruss à Piolenc
2. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont visité l'exposition « le papier à l'œuvre, l'œuvre papier » au château-musée de Tournon
3. Les élèves de CP, CE1 et ULIS ont présenté leur opéra aux parents et aux classes
4. La classe de CE2-CM1 a apporté sa collecte au profit des Restos du Cœur
5. Les CE2, CM1 et CM2 ont participé à l'action « Jouons la carte de la fraternité », une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies

Lire et faire lire

Les classes de CP, CE1 et ULIS travaillent avec l'association « Lire et faire lire »



Fête des écoles

Toutes les classes sont montées sur scène pour proposer une petite représentation : danses, chants, théâtre... étaient au programme de cette fête des écoles le dimanche 17 juin dernier.



Prévention routière

Les élèves de CM2 et des élèves de la classe ULIS ont passé l'épreuve de la prévention routière.



Permis piéton et permis Internet

- Intervention du gendarme référent dans le cadre de l'enseignement du permis piéton.



- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont reçu leur permis piéton ou leur permis Internet.



Cadeaux de fin de cycle pour les CM2

Les élèves sortants ont reçu un dictionnaire français-anglais et une clé usb offerts par l'association « Amicale laïque ».



Collège du Vivarais



Connaissez-vous bien le collège du Vivarais ?

Construit en 1974 le collège a au fil du temps vu passer des générations d'enfants !

Sous la neige ou sous le soleil il respecte ses engagements auprès des familles qui lui confient leurs enfants : la transmission des valeurs de la République, du bien vivre ensemble, du respect de chacun dans ses différences, de la solidarité et de l'envie d'apprendre sans compétition entre les élèves ainsi que le principe de LAÏCITE en lien avec les écoles élémentaires du secteur.



Le collège est un lieu où il fait bon vivre et en tant que Principale depuis 2016, je souhaite faire perdurer ces engagements et permettre à chacun de s'épanouir.

Graziella GUIGUIZIAN,
Principale du Collège.



Cette rentrée le collège a ouvert ses classes à 240 élèves venus de plus de 10 écoles primaires du territoire et de l'Institut Médico-Éducatif de Saint-Barthélemy-Grozon.

Rentrée 2018-2019 :

La rentrée s'est bien passée.

Dix-neuf enseignants dont deux nouvelles enseignantes en français, une conseillère principale d'éducation, une adjointe-gestionnaire, une secrétaire, une infirmière, huit agents du département et cinq assistants d'éducation, une équipe motivée et au complet au côté de la Principale, ont accueilli les nouveaux élèves de sixième le 3 septembre 2018.

Une première journée à laquelle s'est joint le Secrétaire Général de la Direction des Services de l'Éducation Nationale de l'Ardèche a permis aux enfants de se retrouver avec leurs enseignants pour un pique-nique au parc Seignobos et s'est terminée par un goûter au collège sous le soleil. Une belle journée !

Les élèves des autres classes ont fait leur rentrée le 4 septembre.

Le collège compte dix classes à cette rentrée : deux classes de sixième, trois classes de cinquième, trois classes de quatrième et deux classes de troisième ; une classe externalisée de l'IME de Soubeyran s'ajoute aux effectifs.

À la mi-journée chacun entamait son emploi du temps et l'année scolaire 2018-2019 était bien lancée !

Avec de 20 à 26 élèves par classe, les conditions de travail restent de qualité et permettent à chaque élève de trouver sa place et de se sentir reconnu.

En fonction des difficultés rencontrées, les élèves bénéficient d'aide, d'accompagnement et d'évaluations différenciées et bienveillantes afin de progresser pour réussir.

Le dispositif « Devoirs Faits » est mis en place dès le 1^{er} octobre. De bonnes conditions de travail pour tous !

Que fait-on d'un point de vue culturel, sportif, artistique et citoyen au collège du Vivarais ?

Le midi/deux

ON SE DÉTEND !

Une vie au collège bien agréable avec des clubs pendant le midi/deux pour se détendre : jeux de ballon, bricolage, danse, couture, dessin, musique et la chorale qui accueille 95 élèves cette année et prépare deux concerts prévus au printemps.



ON LIT !

Le quart d'heure LECTURE chaque vendredi de 13h15 à 13h30, moment de calme où tout le monde s'arrête et prend un livre, élèves comme adultes !

Un partenariat a aussi été créé avec CANOPÉ et le GAC (Groupement d'Art Contemporain) d'Annonay et transformé le collège en musée d'art contemporain.

Une nocturne est organisée à chaque nouvelle collection pour permettre à tous les lamastroises et lamastrois et habitants des villages voisins à venir voir des oeuvres d'art.



Aperçu de la première collection de 2018

On fait du sport !

Tous les élèves sont concernés.

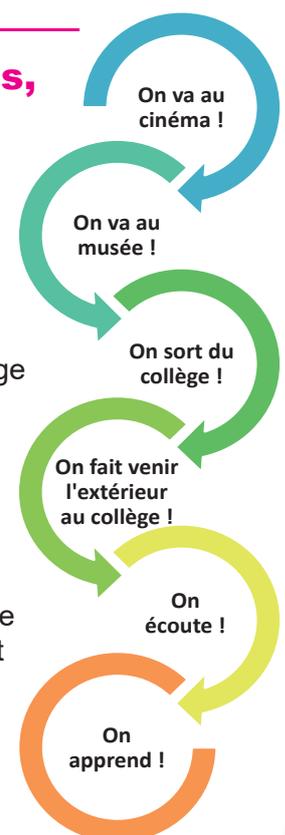
Plus de 100 inscrits à l'Association Sportive le mercredi après-midi avec un programme riche et varié.



Sorties effectuées dans le cadre de l'UNSS

Des projets culturels variés, pour tous les niveaux :

L'adhésion au dispositif « Collégiens au cinéma » en partenariat avec le Département de l'Ardèche et Écran village, un projet « atelier théâtre » en anglais avec la compagnie Quorum, un voyage en Espagne avec les élèves du collège et de la classe externalisée de l'IME du château de Soubeyran, la venue du Car Food Ardèche, une sortie au Chambon-sur-Lignon, une sortie musées à Valence, des ateliers médiévaux au château de Largentière, un parcours Street Art à Grenoble avec une initiation à la sérigraphie au collège avec la venue de l'artiste Coby et d'autres sorties diverses et variées tout au long de l'année scolaire.



Collège du Vivarais



Des projets santé/citoyenneté :

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la vie démocratique du collège / formation délégués de classe - Éducation à la nutrition (petit déjeuner au collège le 6 novembre) - Intervention « Estime de Soi » - Formation sur le harcèlement - Sensibilisation aux risques numériques - Mise en place d'une action de solidarité - Formation aux gestes qui sauvent aux délégués de classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la vie démocratique du collège / formation délégués de classe - Formation et validation ASSR1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) - Formation aux numériques (utilisation de tablettes) - Sensibilisation aux risques numériques - Mise en place d'une action de solidarité - Formation aux gestes qui sauvent aux délégués de classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la vie démocratique du collège / formation délégués de classe - Sensibilisation aux risques auditifs - Éducation à la vie sentimentale et à la sexualité - Mise en place d'une action de solidarité - Sensibilisation aux risques numériques - Formation aux gestes qui sauvent aux délégués de classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la vie démocratique du collège / formation délégués de classe - Formation et validation ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) - Éducation à la vie sentimentale et à la sexualité - Sensibilisation aux addictions - Sensibilisation aux risques numériques - Mise en place d'une action de solidarité

Diplôme National du Brevet



CONTACT

Collège du Vivarais
9 Avenue de Tournon
07270 Lamastre
Tél. : 04 75 06 42 49
Fax. : 04 75 06 48 13

Courriel :

ce.0070872k@ac-grenoble.fr

Twitter : <https://twitter.com/DuVivarais>



Les élèves qui ont présenté le Diplôme National du Brevet (DNB) à la session 2018 ont été invités le 13 octobre 2018 pour recevoir leur premier diplôme.

Un des élèves a été invité par le Préfet de l'Ardèche et l'Inspecteur d'Académie le 9 juillet à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône.

Le collège du Vivarais n'a pas démérité. C'est un collège performant !

Merci aux parents d'élèves qui chaque année s'impliquent dans la vie du collège (Amicale Laïque de Lamastre et association des parents d'élèves). Leur collaboration est précieuse.



Contacts

Ecole maternelle et élémentaire
Directrice : Elisabeth RIOUFREYT
Tél. : 04 75 06 30 11
Courriel : rioufreyt.elisabeth@neuf.fr

Collège et Lycée
Directeur : Jérôme BADOL
Tél. : 04 75 06 41 67
Courriel :
college.macheville1@wanadoo.fr

Site internet : www.chdf-lamastre.fr

Ensemble Scolaire Charles de Foucauld

Ecole maternelle et élémentaire

Pour cette année scolaire, l'école accueille 82 enfants (de la Toute Petite Section (accueil à partir de 2 ans) au CM2) avec 4 enseignantes et une enseignante qui assure un jour de décharge de direction, une ATSEM (en classe maternelle), une EVS (Emploi de Vie Scolaire) et une enseignante spécialisée (ASH - Adaptation Scolarisation des Handicapés) une fois par semaine, qui intervient auprès des élèves pouvant rencontrer des difficultés.

Projets de l'année 2018-2019

Une formation en lien avec le projet d'école est mise en place pour continuer la réflexion sur le métier d'écolier et favoriser le bien-être de chacun au service des apprentissages : « *Construire la bienveillance pour une communication harmonieuse et une meilleure régulation des liens sociaux. Eduquer aux émotions, pourquoi, comment ?* ».

Le thème de cette année est « La biodiversité ». En lien avec la revalorisation de l'arboretum Descours, différents projets seront menés au sein des classes : construction et installation de nichoirs par les CM2/6^{ème}, herbier par la classe de CE2/CM1, étude de la faune et création de carte d'identité par les CP/CE1, projet jardin pour les maternelles.

Le lancement du projet a eu lieu dès la rentrée avec une sortie en nature proposée par les lycéens de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld. Ils avaient créé et fabriqué différents jeux : jeu tactile « la main dans le pot », memory « l'arbre et son fruit », course à l'image après avoir écouté un ou plusieurs indices permettant de retrouver l'animal, l'oiseau en question, son habitat, ou son régime alimentaire et une course d'orientation pour apprendre à reconnaître des arbres.

Les classes se parent déjà de très belles réalisations artistiques autour de ce projet.

Cette année encore, les élèves vont participer à de nombreux projets :

Cycle piscine de la Grande Section au CM2, la prévention routière pour les CM, un projet théâtre, des temps forts en Pastorale, une exposition sur « les Poilus de 14/18 » à la mairie de Lamastre, la journée CM2/6^{ème}, un cross festif en juin, le spectacle de fin d'année et des voyages scolaires (les CE2, CM1 et CM2 se rendront 2 jours à Aigues-Mortes).



Rétrospective en photos de l'année écoulée



Activités diverses

Découverte du « Land Art » (tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature : bois, terre, pierres, sable, rocher, etc.), ateliers culinaires, projet d'écriture, théâtre et représentation à l'EHPAD de Lamastre...



Temps festifs

Tenue chic à Noël, carnaval, sortie au cirque, fête de fin d'année, participation à la kermesse de la Paroisse Saint-Basile avec défilé de chars et danses...



Voyages scolaires Pour la maternelle au parc « Mille et une cornes », pour le primaire visite du théâtre des Célestins et visite contée du Vieux Lyon avec un comédien.





Le mot du directeur du collège et lycée

Le collège : une ouverture sur l'extérieur

Rester un acteur majeur dans le territoire lamastrois est un axe fondamental du projet porté par l'ensemble scolaire Charles de Foucauld et ses trois structures.

A travers ces quelques pages, vous pourrez prendre toute la mesure de l'investissement des équipes en place.

En effet, chacun des personnels a la volonté d'innover afin que tout enfant accueilli puisse se construire un parcours à la fois scolaire, culturel et sportif qui lui ressemble.

Exister et perdurer, c'est tisser du lien. L'ensemble scolaire déploie son réseau sur l'ensemble de son territoire proche. C'est ainsi qu'il compte à chaque rentrée de nouveaux membres tels que Laura Charles pour l'option sport ou le PNR (Parc Naturel Régional) des Monts d'Ardèche pour l'élaboration de l'arboretum Descours sur les hauteurs de Lamastre.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'ensemble scolaire sur la page Instagram qui est une belle fenêtre sur les dynamiques à l'œuvre : www.instagram.com/chdf_lamastre.

Jérôme BADOL, Directeur.

Découvrir et s'enrichir, deux maîtres mots de cette rentrée 2018.

Le collège a établi un calendrier à l'année de multiples sorties scolaires. Dès le mois de septembre, les élèves de troisième ont eu l'opportunité d'enrichir leur parcours « Avenir » par une journée d'intégration au sein du lycée du Sacré Cœur à Tournon. De même la classe de quatrième a pu s'adonner à la découverte des commerçants du centre-ville de Lamastre dans le cadre d'une activité autour de Pythagore.

Dès le retour des vacances de Toussaint, ils ont pu profiter d'une demi-journée au sein du tribunal de grande instance de Privas pour étoffer leur parcours citoyen.

Enfin, seul établissement scolaire équipé de la commune, le collège a fait le choix d'offrir à l'ensemble de ses élèves une formation au maniement du défibrillateur. Un atout supplémentaire pour nos vadrouilleurs.

Chacune des classes du collège effectue tout au long de l'année plusieurs sorties scolaires afin d'assurer à chacun un regard éclairé sur l'extérieur.



Permanence et nouveautés

Les deux parcours artistique et sportif mis en place à la rentrée 2017 ont été reconduits. Victimes de leur succès, le collège a su s'adapter :

- L'option « sport de pleine nature » est désormais ouverte à tous les niveaux. Deux heures de VTT, d'escalade ou de course d'orientation chaque mercredi matin sont destinées à satisfaire les amoureux du grand air. L'année scolaire sera clôturée en beauté par un voyage de 3 jours avec découverte d'activités sportives atypiques.

- L'option « artistique » s'installera régulièrement

en dehors des locaux avec des visites en partenariat avec le GAC (Groupe d'Art Contemporain) d'Annonay mais également avec l'accueil d'artistes spécialistes du Land Art.

Résultats aux examens 2017-2018

Diplôme National du Brevet

	Taux de réussite	Mention
Collège	100 %	95 % *
Lycée	80 %	50 %

* dont 50% de mention très bien

Intégration de début

Afin que les valeurs d'entraide, de solidarité et de respect germent le plus tôt possible chez l'ensemble des élèves, une journée d'intégration est organisée en début d'année : équitation, piscine, goûter, etc.

Des partenaires supplémentaires

- Laura Charles, championne de France de VTT Enduro, co-animera avec la professeure d'EPS plusieurs séances de VTT pour l'option sport.

- Le partenariat avec l'association sportive lamastroise « La bande à Papy Bike Team » a donné naissance à un magnifique « Pump Track ». Il s'agit d'une installation réalisée en terre formant un parcours de plusieurs bosses consécutives. N'hésitez pas à suivre les premiers pas et les premiers exploits de nos élèves sur ce parcours grâce à la page Instagram.

- Le partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche permettra au fil de l'année de réaliser des hôtels à insectes au sein du nouvel arboretum Descours. Enfin, les élèves de l'option artistique auront le privilège de réaliser une œuvre d'art « L'oiseau fantastique de l'arboretum » qui trouvera tout naturellement sa place au milieu des nouvelles espèces de châtaigniers plantés.



Des activités pour tous

Tous les jours, sur le temps de la pause méridienne, les élèves ont la chance de pouvoir participer à de multiples activités. Chacun y trouve son compte car les loisirs sont variés.

On peut s'adonner au chant en chorale, aux arts du cirque, à l'escalade comme au théâtre.



Pour ceux qui en veulent toujours plus, l'Association Sportive assure tous les mercredis après-midis deux heures de sports.

Par ailleurs, l'année est ponctuée de sorties très convoitées.

Depuis la rentrée, les élèves sont allés autour du lac de Vernoux pour une journée découverte de sport peu pratiqué tel que le paddle. Ils ont également arpenté les parcours d'accrobranche du site de l'Accroforest de Peyrins à proximité de Romans.



Lamastre reconnu « territoire d'industrie »

Jeudi 22 novembre 2018, à l'occasion du Conseil national de l'industrie, le gouvernement a dévoilé une liste de 124 « territoires d'industrie », qui ont été retenus dans le cadre d'un nouveau dispositif doté d'une enveloppe de 1,3 milliard d'euros.

« Ces territoires bénéficieront d'un engagement spécifique de l'Etat, mobilisant un éventail de politiques publiques pour appuyer les projets de ces territoires », annonce le gouvernement.

La sélection de ces territoires a été réalisée en concertation avec les Régions qui, depuis 2015, jouent un rôle fondamental en matière de développement économique.

Renforcer le tissu industriel

Parmi les territoires retenus, y figure celui de la Communauté de communes du Pays de Lamastre qui a été identifié comme étant un territoire à forte identité industrielle et présentant des savoir-faire. Jean-Paul Vallon, président de la Communauté de communes, se félicite de cette décision qui va permettre de conforter le tissu industriel et économique en général de notre territoire. Il remercie également les services de l'Etat en Ardèche pour ce choix.

Il a rencontré Olivier Amrane, Conseiller régional délégué à la ruralité, afin d'évoquer le contrat qui pourrait être élaboré et signé l'année prochaine. En effet, c'est la Région qui pilotera ce nouveau dispositif, en lien avec les services de l'Etat, les élus locaux et les acteurs du monde économique. « C'est une chance pour le Nord Ardèche, qui est déjà très industrialisé. Le Région veillera à ce que les territoires comme le Pays de Lamastre puissent effectivement être accompagnés dans leurs projets », affirme Olivier Amrane.



Une nouvelle entreprise s'installe



Réunion de travail avec Jean-Paul Vallon (en haut au centre), Antoine Santos (en haut, 2^{ème} en partant de la gauche) et Zafar Amine (en bas à droite) et ses principaux collaborateurs

En septembre dernier, Jean-Paul Vallon, président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre, était accompagné d'Antoine Santos, directeur du Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement de l'Ardèche (SDEA) pour une réunion de travail avec les dirigeants de la Compagnie Française de Protection (CFP).

Cette dernière s'est nouvellement installée dans les locaux flamboyants neufs de l'ancien bâtiment « Bacou », dans la zone industrielle. En effet, après d'importants travaux de réhabilitation du bâtiment d'intérêt intercommunal, cette société détenue majoritairement par le groupe « Superhouse », a choisi Lamastre pour développer ses activités.

Avec un chiffre d'affaires de 140 millions d'euros et 8 000 salariés à travers le monde, cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de chaussures et également de gants et vêtements de sécurité en général.

Denis Laurent et Bernard Schwilden sont les dirigeants de CFP, ainsi que de l'entreprise Reborn Safety, également implantée en zone industrielle et spécialisée dans la fabrication de chaussures de sécurité.

L'arrivée prochaine d'une nouvelle machine de type « DESMA » va permettre d'augmenter sensiblement la production locale, avec plusieurs emplois supplémentaires.

Les deux entreprises (CFP et Reborn Safety) travaillent en étroite collaboration et une extension future est envisagée sur le site. Jean-Paul Vallon et Antoine Santos ont donc rencontré les décideurs économiques afin de faciliter leurs démarches et les accompagner dans le montage des dossiers de développements futurs.

Les P'tits Mondes



Sophie Farre et Jeanne Forot

Horaires d'ouverture :

Mardi 10h-12h30

Mercredi 10h-12h

Jeudi 15h-18h

Vendredi 15h-18h

Samedi 10h-12h30

Contact :

2 avenue Boissy d'Anglas

07270 LAMASTRE

Tél. : 06 79 57 47 38

Courriel :

jeanpetitspois@gmail.com

LA BOUTIQUE « LES P'TITS MONDES » A OUVERT SES PORTES EN SEPTEMBRE 2018. ELLE PROPOSE UN LARGE CHOIX DE CRÉATIONS ARTISANALES ET ORIGINALES AINSI QU'UNE PARTIE BROCANTE.

Trois femmes tiennent cette boutique.

- **Sophie Farre** : passionnée par le vieux meuble ou vieil objet, elle s'est lancée dans l'aventure au sein de cette belle boutique. Elle souhaite transmettre son goût pour les meubles et objets anciens, relookés ou non, les tableaux, des pièces insolites ainsi que quelques bibelots de décoration fabriqués par ses soins ou chinés. Leur donnant une deuxième ou

troisième vie dont chacun pourra apprécier le charme et la beauté du travail artisanal.

- **Jeanne Forot** : créatrice textile depuis deux ans, elle invente et confectionne des vêtements pour les femmes, colorés et originaux, pour la ville comme pour la campagne. Elle travaille principalement en coton, une matière naturelle.

Sa collection comprend aussi des vêtements pour enfants, des sacs à main, des objets de décoration, etc.

- **Virginie Martinez** (absente sur la photo) : créatrice de bijoux et d'objets de décoration. Le bois est une des matières avec laquelle elle aime innover en ce moment. Elle utilise principalement du bois de châtaigner d'Ardèche. Elle a la chance de travailler de façon régulière avec des artisans locaux et bénéficie donc d'une matière première de grande qualité. Après avoir sélectionné la matière, la forme, les couleurs, viennent ensuite les perles, les tissus, les cuirs et enfin l'assemblage.

Profil A : un commerce de menuiserie



Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 18h

- Le samedi de 9h à 12h

Contact :

16 place Montgolfier

07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 09 08 95

DEPUIS QUELQUES MOIS, UNE NOUVELLE ENSEIGNE AU NOM DE « PROFIL A » S'EST INSTALLÉE AU 16 PLACE MONTGOLFIER À LAMASTRE (ANCIENNEMENT PHARMACIE BOUIT).

Originaire de Boucieu-le-Roi, Johann Orcel travaille depuis 20 ans dans la menuiserie et a souhaité avoir sa propre activité à Lamastre.

Avec ses nombreuses années d'expérience et après avoir suivi des formations commerciales, il peut désormais travailler dans divers domaines comme la fabrication et la pose de portes, fenêtres, volets, portails, vérandas, etc. en bois, en PVC ou en aluminium. Il oriente ses commandes selon les désirs de chaque client.

Sylvie vous accueille au magasin qui est amené à être complété au fil du temps en présentant une vitrine des différents produits disponibles et des réalisations effectuées par l'entreprise.

Toute une gamme de menuiseries à découvrir dans ce nouveau commerce !

Le cabas de Steph : du vrac et du local !



VALORISER LES PRODUCTEURS DU TERRITOIRE ET SOUTENIR L'AGRICULTURE LOCALE, FAVORISER LE BIEN MANGER ET DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS, TELS SONT LES OBJECTIFS DE STÉPHANIE FOROT QUI A OUVERT SON ÉPICERIE LOCALE LE 4 AOÛT DERNIER.

Après une vingtaine d'années passées dans le commerce, cette jeune femme originaire du Crestet a décidé de voler de ses propres ailes.

Dans sa boutique chaleureuse et cosy, Stéphanie vous propose une sélection de **produits locaux en circuits courts** : des fruits et des légumes, des produits laitiers, de la charcuterie, de la confiture, des conserves, du thé, des bières artisanales, des vins, des jus de fruits, de l'épicerie salée et sucrée, des produits d'hygiène.... et pour la plupart bio ! Sélectionnés directement par Stéphanie avec un minimum d'intermédiaires, ils proviennent en majorité d'une agriculture locale, dans un rayon de 50 km autour de Lamastre.

Aussi, de **nombreux produits en vrac** sont disponibles : riz, pâtes, épices, céréales, noisettes, cacahuètes, bonbons artisanaux, etc.

Dans une logique de consommation éco-responsable, le client peut venir avec ses propres contenants et des sachets réutilisables sont disponibles à la boutique.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi
de 8h30 à 19h non-stop
- Fermé le mercredi après-midi
et le dimanche

Contact :

12 place Seignobos
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 09 59 88

Courriel :

lecabasdesteph@gmail.com

Déménagement de la bijouterie



INSTALLÉE À LAMASTRE DEPUIS 2007 RUE DESIRÉ BANCEL, LA BIJOUTERIE DIAMANTINE A PRIS SES NOUVEAUX QUARTIERS AU 20 PLACE SEIGNOBOS DEPUIS JUILLET DERNIER.

Les nouveaux locaux offrent une meilleure visibilité et un confort de travail qui satisfait une clientèle fidèle.

Wilfried Ranc et sa collaboratrice Aude Chalamet vous accueillent et vous proposent un grand choix de bijoux, horlogerie, montres de fabrication française (LIP), réparations...

Une boutique de proximité où vous trouverez conseil et accompagnement pour un service de qualité.

La bijouterie Diamantine a également intégré le site internet de vente de bijoux en ligne **www.unamourdebijoux.com** sur lequel une grande partie de sa collection est visible depuis chez vous, accessible en livraison à domicile ou réservable en ligne, à retirer directement dans votre boutique.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Contact :

20 place Seignobos
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 06 55 07

| La Région, partenaire de nos communes



Le territoire intercommunal du Pays de Lamastre bénéficie depuis deux ans, de l'accompagnement financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour de nombreux chantiers.

Ce sont, en tout, 445 000 € qui permettent au territoire de se développer, à travers des projets économiques, sociaux, mais aussi d'équipements sportifs et culturels.

CONTRAT AMBITION RÉGION (CAR)

Dans le cadre du Contrat Ambition Région (CAR), la Communauté de communes du Pays de Lamastre a déjà reçu un financement de 304 000 € avec :

- 119 315 € pour la réhabilitation du boulodrome couvert intercommunal ;
- 35 685 € pour l'installation d'une station de prétraitement à la fromagerie du Vivarais ;
- 59 000 € pour la construction de logements au-dessus de la mairie de Nozières ;
- 50 000 € pour l'acquisition de l'ancien hôtel Ranc à Désaignes ;
- 40 000 € pour la réhabilitation de la salle des fêtes de Gilhoc-sur-Ormèze.



Le city-park, qui a bénéficié de 23 000 € de subventions

PLAN EN FAVEUR DE LA RURALITÉ

Les communes de l'intercommunalité de moins de 2 000 habitants disposent d'une enveloppe de 88 000 €, dans le cadre de la procédure « Plan en faveur de la Ruralité ». Parmi celles aidées à ce jour figurent : Saint-Basile, Saint-Prix, Empurany, Gilhoc-sur-Ormèze et Nozières.

DISPOSITIF « BOURGS CENTRES »

La Région accompagne financièrement la commune de Lamastre sur plusieurs chantiers, dans le cadre du dispositif « Bourgs centres », destiné aux communes de 2 000 à 20 000 habitants, pour les chantiers suivants :

- city-park : 23 000 € ;
- réhabilitation d'un logement communal : 15 000 € ;
- travaux d'aménagements divers : 15 000 €.

Au total, ce sont déjà 53 000 € d'aides qui ont été votées pour Lamastre.



Un des panneaux « La Région aide ses communes » apposés aux entrées de la ville

Inauguration du boulodrome



**Le coupé de ruban
avec de gauche à droite :**

Mathieu DARNAUD, Sénateur de l'Ardèche,
Bernard ROUDIL, Sous-Préfet de
l'arrondissement de Tournon-sur-Rhône,
Olivier AMRANE, Conseiller spécial de la
Région Auvergne-Rhône-Alpes à la Ruralité
et à l'innovation dans les territoires,
Jean-Paul VALLON, Président de la Communauté
de communes du Pays de Lamastre,
Laurent UGHETTO, Président du Conseil
départemental de l'Ardèche.



Dévoilement de la plaque du boulodrome intercommunal
« Alphonse ARNAUD »



Pendant les allocutions

Le 30 août dernier a eu lieu l'inauguration des travaux de rénovation du boulodrome intercommunal en présence de nombreuses personnalités invitées par Jean-Paul Vallon, président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre.

UN PEU D'HISTOIRE

L'Amicale Boule de Lamastre (ABL) a été créée en 1921 et parmi ses présidents, 2 ont particulièrement marqué le club : Alphonse Arnaud et Félicien Haller.

La construction du boulodrome a débuté à l'automne 1974 ; 130 personnes ont contribué bénévolement à ce chantier qui a nécessité 6 000 heures de travail. La structure a été achevée à l'été 1975.

Devenu vétuste, des travaux de rénovation étaient devenus indispensables pour sécuriser le bâtiment.

LE FINANCEMENT

Cette réhabilitation a pu s'effectuer avec le soutien de trois partenaires financiers :

- l'Etat par le biais de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) : 69 090 € ;
- la Région : 119 315 € ;
- le Département : 10 000 € ;

pour un coût total de 335 761,21 €, soit plus de 70% de subventions.

La différence a été autofinancée par la Communauté de communes du Pays de Lamastre. L'ABL a pris en charge les sanitaires à hauteur de 13 000 €.

Une belle réalisation qui permet désormais aux boulistes de s'adonner à leur sport favori dans de bonnes conditions mais aussi à la population de profiter de ce nouveau complexe pour des manifestations festives.



**UNE PLAQUE A ÉGALEMENT ÉTÉ APPOSÉE
SUR LES TERRAINS DE JEUX DE BOULES
EXTÉRIEURS COMMUNAUX :**

**LE SITE PORTE DÉSORMAIS LE NOM DE
« BOULODROME COMMUNAL
FÉLICIEEN HALLER ».**

Le SCoT

Le SCoT : qu'est-ce que c'est ?

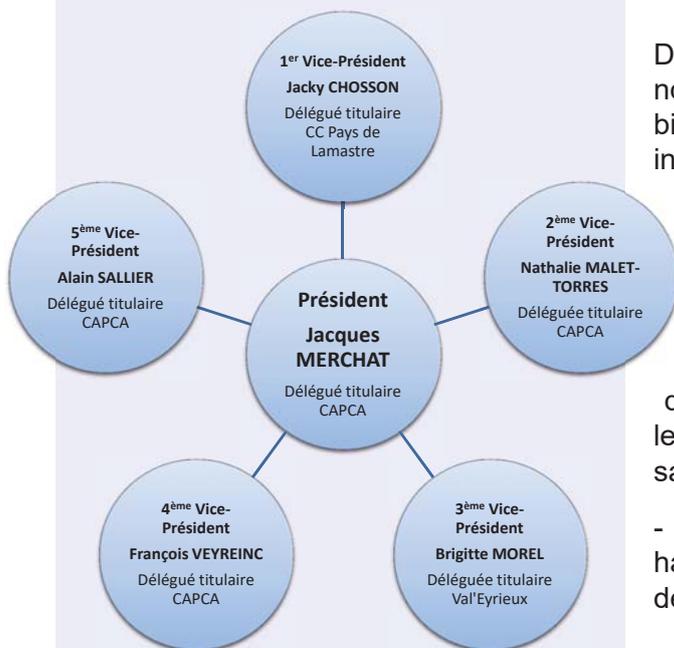
Derrière ce sigle se cache le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

Ce document vise à mettre en adéquation les politiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'économie, d'habitat, de grands équipements et de déplacements.

Dans ces domaines, le SCoT fixera des objectifs à atteindre pour un développement harmonieux et durable de notre territoire de vie.

Sur notre territoire, il regroupe 3 intercommunalités (Val'Eyrieux, la Communauté de communes du Pays de Lamastre et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)).

12 membres du bureau constituant le SCoT



Autres membres :

Véronique CHAIZE, Martine FINIELS et Gilles QUATREMERRE pour la CAPCA,
Raymond FAYARD pour Val'Eyrieux,
Dominique COUTURIER et Patrick PRIEZ pour la CC Pays de Lamastre.

Depuis 2015, les élus se sont donné comme objectif de disposer d'un projet commun de développement à travers le SCoT, outil stratégique de conception et de mise en œuvre d'une planification supra-communale de l'aménagement.

Un projet co-construit

Une conférence des communes s'est tenue le 27 septembre dernier. Ouverte à tous les élus du territoire (maires et adjoints) elle a permis de prendre en compte et d'intégrer les visions locales et les souhaits de tous les élus du territoire SCoT. Lors de cette réunion les élus ont débattu, dans quatre ateliers, de l'avenir souhaitable pour le territoire centre ardéchois pour les vingt prochaines années.



Atelier élus, conférence des communes, 27/09/2018

D'autres ateliers élus sont prévus chaque mois à partir de novembre pour affiner, par thématique (ressources, économie, biodiversité...), les objectifs de développement qui seront inscrits au SCoT.

Le souhait des élus

Issues des débats, plusieurs orientations ont fait consensus et guideront la politique du SCoT :

- Bâtir un projet qui veille à l'équilibre entre les territoires et qui permet un développement respectueux et solidaire entre les communes. Le SCoT doit permettre à chacun de trouver sa place en complémentarité.
- Préserver la ressource en eau qui touche autant les habitants permanents que l'agriculture et qui conditionne le développement économique et le tourisme.
- Prendre en compte le paysage : tellement présent et quotidien qu'il « apparaît comme une évidence », atout indéniable du territoire qui participe à son attractivité autant pour l'accueil de nouvelles populations (cadre de vie) que pour le développement économique (agriculture (terrasse agricole), sylviculture, patrimoine...).
- Définir un projet de développement tout en préservant le territoire.

Le calendrier

Depuis mi 2018, le SCoT est entré dans la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet politique qui permet de répondre aux enjeux soulevés par le diagnostic réalisé en 2016-2017.

Cette phase est essentielle pour bâtir un projet partagé, elle se déroulera sur un peu plus d'une année et se poursuivra pendant l'élaboration de la dernière phase qui correspond au Document d'orientations et d'objectifs (DOO).

L'objectif est un arrêt du projet fin 2019-début 2020 pour une approbation après enquête publique, fin 2020 et une mise en œuvre effective en 2021.

Des outils de communication

Diffuser la connaissance du SCoT est un enjeu majeur de réussite du projet.

Pour ce faire, une vidéo ludique a été réalisée pour présenter l'outil SCoT en Centre Ardèche.

Retrouvez-la sur le site internet du SCoT : www.scot-centreardeche.fr.



Des panneaux d'information pour la Dolce Via



La Dolce Via

Cette voie douce de 90 km vous emmènera entre la vallée du Doux et la vallée de l'Eyrieux à la découverte du centre de l'Ardèche.

Au départ de Lamastre, vous pouvez rejoindre le Cheylard et accéder jusqu'à la ViaRhôna au niveau de La Voulte-sur-Rhône.

L'itinéraire a été aménagé sur l'ancienne voie de chemin de fer qui desservait la vallée de l'Eyrieux jusqu'à la vallée du Doux.

Pour plus de renseignements, visiter le site internet : www.dolce-via.com.

La Dolce Via, offre touristique incontournable pour les randonneurs, cyclotouristes et dont la fréquentation ne cesse d'augmenter, a désormais sa signalétique dédiée.

Ce travail a été mis en place par l'Office de Tourisme Intercommunal de Lamastre et le comité d'itinéraire, les communautés de communes du Pays de Lamastre, de Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

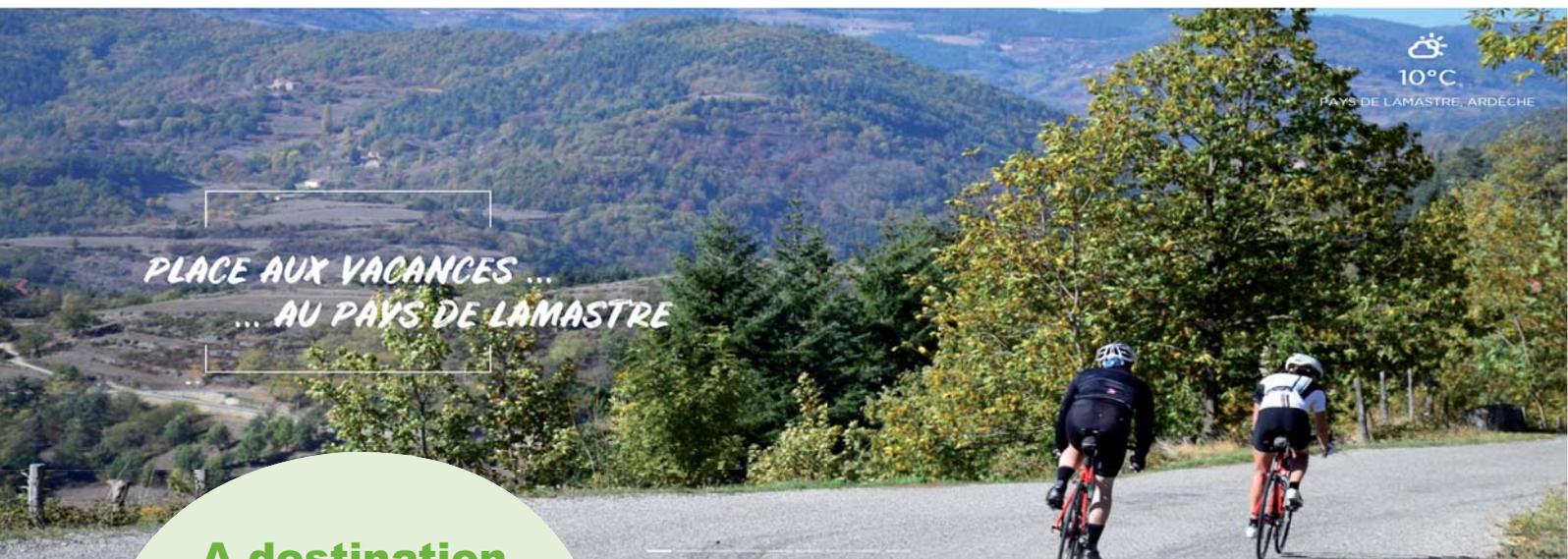
A Lamastre, porte d'entrée de la Dolce Via, ont été installés place du pont de Tain des panneaux d'informations bilingues.

Sur ces derniers on découvre les consignes à respecter pour un partage de la voie dans les meilleures conditions pour tous les usagers mais aussi une quantité d'indications sur le linéaire, ses points d'intérêt, les points d'eau et les coins pique-nique, etc.

Des informations patrimoniales ou touristiques sur le territoire complètent ces renseignements.

La prochaine étape sera la mise en place sur l'itinéraire de panneaux directionnels et de rabattement.

Office de Tourisme Intercommunal



A destination des prestataires du tourisme

Il est encore temps !

Les demandes de mises à jour de vos fiches Apidae vous ont été envoyées afin d'avoir vos retours pour la fin de l'année. Cependant, si vous vous rendez compte que vous n'avez pas répondu, retournez vos réponses le plus rapidement possible à l'Office de Tourisme !

Le guide du partenaire vous a été adressé fin octobre et vous aviez jusqu'au 1^{er} décembre pour devenir partenaire de l'Office de Tourisme et ainsi bénéficier de l'ensemble des services qui vous sont proposés. Si la date est passée mais que vous souhaitez être partenaire, contactez-nous quand même !

Un e-mail vous a été adressé dernièrement précisant les conditions d'adhésion au référencement du réseau Apidae pour être conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Si vous ne l'avez pas déjà fait, il est primordial que vous nous le retourniez afin de profiter de la visibilité que permet votre fiche Apidae.

Site internet : pays-lamastre-tourisme.com

C'est l'adresse du nouveau site Internet consacré au tourisme sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Lamastre. Apparu sur la toile en juillet 2018, il est déjà très bien référencé et consulté.

Du 7 juillet (date de lancement officielle) au 31 octobre, 4 149 utilisateurs ont visité le site et consulté un peu plus de 25 000 pages. Parmi les pages les plus consultées : les pages liées à l'agenda et à l'hébergement, d'où l'importance d'être référencé à l'Office de Tourisme pour avoir une visibilité supplémentaire.

Consulter le site Internet est bien une autre manière pour les touristes de « passer à l'Office de Tourisme » et d'obtenir des renseignements sur les activités qu'ils peuvent pratiquer, les découvertes qu'ils peuvent faire mais aussi le nid douillet qui les accueillera.

D'ailleurs, les hébergeurs partenaires de l'Office de Tourisme bénéficient d'une possibilité de saisir les disponibilités de leur hébergement sur le site ou, s'ils saisissent leur calendrier sur d'autres sites, de synchroniser le calendrier déjà saisi par ailleurs. Et pour ceux qui sont réservables en ligne, cette possibilité leur est aussi offerte sur le site de l'Office de Tourisme. Des occasions supplémentaires de déclencher chez le visiteur le coup de fil qui fera la réservation ou la réservation en direct.

Les comptes Facebook (Pays de Lamastre) et Instagram (#paysdelamastre) complètent la communication numérique, avec respectivement 1 802 fans et 905 abonnés, majoritairement conjugués au féminin !

Avec ce nouveau site, l'Office de Tourisme Intercommunal se dote d'un outil professionnel performant, indispensable au développement touristique du territoire.

Chambre d'Hôtes Référence



Initiée par « Offices de Tourisme de France » et déployée, via l'ADT (Agence de Développement Touristique d'Ardèche), par les Offices de Tourisme, il s'agit d'une nouvelle démarche permettant la reconnaissance de la qualité des chambres d'hôtes.

Ce référencement est indépendant des labels, type Gîtes de France ou Clévacances par exemple ; les deux (référencement et label) ne sont cependant pas incompatibles.

À l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lamastre, Sophie a été formée pour assurer les visites et monter le dossier de demande de référencement, à la demande du propriétaire. Le dossier sera ensuite étudié par une commission départementale qui se prononcera sur l'acceptation ou non du dossier et l'attribution du référencement.

Les propriétaires de chambres d'hôtes qui veulent en savoir plus peuvent contacter Sophie à l'Office de Tourisme.



En Ardèche, les premiers dossiers sont passés avant l'été. Le dossier de M. et Mme Galatol – Le Moulin d'Andaure à Labatie – a été le premier présenté et qualifié ! Pour « marquer le coup », la plaque qu'ils peuvent désormais apposer à l'entrée de leur hébergement leur a été officiellement remise.

Bilan : Août, le mois qui sauve la saison !

C'est ce qu'il ressort des réponses aux questionnaires adressés à l'ensemble des prestataires du tourisme de la Communauté de communes du Pays de Lamastre. Même si tous n'ont pas répondu, les retours sont très contrastés ; cependant le mois d'août est celui qui tire son épingle du jeu.

Un tiers des répondants estime que la saison 2018 est moins bonne que 2017 et les deux tiers restants la pensent égale ou meilleure. En revanche, tous sont d'accord pour dire que la saison n'a réellement commencé que la dernière semaine de juillet et que le budget consacré aux vacances n'a pas augmenté. Les clientèles les plus représentées viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la France et de la Belgique et des Pays-Bas pour l'Europe.

En cause, un début d'année froid, de la pluie et encore de la pluie au printemps... celle qui a pourtant fait défaut sur le 2^{ème} semestre, une équipe de France engagée et victorieuse pendant la coupe du monde qui s'est terminée mi-juillet... Autant d'éléments à prendre en compte dans l'analyse de la saison. Bien sûr, cela n'explique pas tout. Il faut également prendre en compte l'environnement touristique global où les offres de destinations concurrentielles à l'Ardèche se développent et déplacent les touristes vers d'autres pôles, et bien sûr plus généralement le budget consacré aux vacances qui s'amointrit.

Pour l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lamastre, la fréquentation est en légère hausse par rapport à 2017.

Au 5 novembre, on dénombrait 19 102 visiteurs dans les deux bureaux de Lamastre (14 996) et Désaignes (4 106). Comme pour les prestataires, c'est le mois d'août qui remporte la palme avec des pics entre 300 et plus de 400 personnes par jour !

Cela correspond à 9 637 actes d'accueil et 15 213 demandes enregistrées [2 personnes venant en couple représentent 1 acte d'accueil et peuvent exprimer 3 demandes].

A noter que les mois de juillet et août représentent 55% de la fréquentation.

Nous accueillons un peu plus de 11% de touristes étrangers, majoritairement Néerlandais et Belges.

Globalement, les demandes d'hébergement-restauration représentent 8% des demandes, terroir, patrimoine et sites de visite 29%, randonnées et activités sportives 16%, manifestations et brocantes 14% et tout ce qui est « vie pratique » 27%.

Les demandes principales sont les mêmes qu'en 2017 à savoir à Lamastre : Train de l'Ardèche (13%), Infos pratiques (10%), Randonnée et Dolce Via (8%), Manifestations (8%) et à Désaignes : Manifestations (15%), Village et château de Désaignes (14%), Infos pratiques (10%), Randonnée et Dolce Via (9%).

Point sur la taxe de séjour

Réforme de la taxe de séjour au 1^{er} janvier 2019

Ce qui ne change pas :

- les obligations de collecte et de reversement dans les délais déterminés.
- les hébergements classés (étoiles), hébergements de plein air sans classement et chambres d'hôtes utilisent un tarif déterminé par délibération de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (entre 0,30 et 0,80 € par personne redevable et par nuitée, auxquels il faut ajouter les 10% de part départementale).

Ce qui change, dans l'essentiel :

- le mode de calcul dans les hébergements non classés (hors hébergement de plein air et chambres d'hôtes) : il s'agit d'un taux fixé à 3% (délibération du 09/07/18) appliqué au prix HT par personne de la nuitée, plafonné à 0,80 € sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Lamastre.
- l'obligation pour les plateformes de collecter la taxe de séjour et de la reverser aux collectivités.

Si vous partez en vacances, vous acquittez, en même temps que votre hébergement, la taxe de séjour (perçue dans la majorité des territoires en France).



Elle doit être collectée par l'hébergeur et reversée ensuite à la commune ou communauté de communes qui l'a instaurée. Cette taxe est en fait votre contribution aux dépenses liées à la fréquentation touristique sur le territoire concerné. Ainsi, elle est souvent utilisée pour le budget de l'Office de Tourisme qui peut mettre en place des opérations de communication ou tout simplement mieux organiser l'accueil et l'information des touristes que vous êtes.

Au Pays de Lamastre, la taxe de séjour a été instaurée par la Communauté de communes du Pays de Lamastre en 2012. Elle est perçue du 1^{er} avril au 31 octobre et les logeurs doivent la reverser pour le 15 novembre. Le taux instauré a toujours été dans les plus bas possibles et les plus bas du département. Depuis la modification du statut de l'Office de Tourisme en Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) c'est, comme la loi l'impose, la totalité de la taxe de séjour qui est reversée à son budget.

Cependant, nombreux sont encore les propriétaires d'hébergement qui interprètent de manière parfois inventive la collecte et le reversement de la taxe de séjour alors qu'ils ont l'obligation de le faire dans le délai imparti, ainsi que celle d'afficher son montant sur le lieu d'hébergement et de la faire apparaître de manière distincte sur la note qu'ils remettent à leurs clients. Le législateur a prévu les manquements à ces obligations et les amendes qui correspondent. Avant d'en arriver à ces extrémités, les prestataires sont relancés par courrier ou téléphone par la Communauté de communes du Pays de Lamastre afin de régulariser leur situation.

Rappel :

Avant de créer une prestation d'hébergement, renseignez-vous à l'Office de Tourisme ou auprès de l'ADT (Agence de Développement Touristique) de l'Ardèche quant aux obligations déclaratives !

Si vous avez des questions sur tous ces sujets, contactez l'Office de Tourisme qui vous donnera réponse ou vous orientera vers l'interlocuteur adéquat.



Contact

Office de Tourisme du Pays de Lamastre

22 avenue Boissy d'Anglas
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 48 99
Courriel : ot.lamastre@orange.fr

Accueil toute l'année

Le Train de l'Ardèche à l'heure du bilan



En cette fin de saison, c'est l'heure du bilan pour le Train de l'Ardèche (locomotives et Vélorails).

Celui-ci est plutôt positif, au regard des aléas climatiques et des manifestations internationales (coupe du monde) qui ont restreint la mobilité des touristes.

Au total plus de 137 000 personnes ont découvert le réseau au fil de la saison.

Le Train de l'Ardèche a accueilli 89 533 voyageurs à bord de ses trains. Parmi les voyageurs, 25 000 se sont rendus à Lamastre grâce au « Mastrou » et 1 200 ont pris place à bord du Lamastre-Boucieu-Express.

Le Vélorail, lui, a accompagné 48 200 pédaleurs sur ses deux parcours au départ de la gare de Boucieu-le-Roi.

UNE DERNIÈRE SORTIE : LE TRAIN DES CRÈCHES

Un voyage en train à vapeur est programmé du 26 au 30 décembre. Au départ de la gare de Tournon St-Jean, qui sera parée de ses plus beaux atours de fête, le train des crèches emmènera ses voyageurs à la découverte de la 11^{ème} édition de l'exposition des crèches du monde présentée à la Maison Pierre Vigne de Boucieu-le-Roi.

CAP SUR 2019

Parmi les projets du Chemin de Fer du Vivarais pour l'année 2019 il sera proposé plus de départs de train à destination de Lamastre mais également une plus grande capacité à bord du Lamastre-Boucieu-Express. En effet, le Chemin de Fer du Vivarais souhaite permettre, au plus grand nombre, de découvrir et profiter des richesses de la ville.

Pour retrouver toutes ces nouveautés, nous vous invitons à vous rendre sur les sites internet, qui feront peau neuve au cours du premier trimestre 2019 :

www.trainardeche.fr et www.velorailardeche.com.

Contacts

- Train de l'Ardèche

Tél. : 04 75 06 07 00

Courriel : contact@trainardeche.fr

- Vélorail

Tél. : 04 75 08 20 30

Courriel : contact@velorailardeche.com

Bilan de l'Office Municipal Culturel

La saison de l'Office Municipal Culturel (OMC) de Lamastre se divise en deux parties très différentes : les concerts des jeudis en juillet et août et le reste de la programmation au centre culturel ou dans d'autres communes de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (Empurany et Saint-Basile).



En ce qui concerne les concerts estivaux le bilan est très positif. Ils ont tous pu se dérouler dans de bonnes conditions, la météo ayant été clémente. Le public est venu nombreux et a pu apprécier la qualité et la diversité de chaque groupe. Depuis plus de 20 ans ces animations sont devenues des rendez-vous incontournables dont la réputation dépasse très largement les limites de la Communauté de communes.



Pour le reste de la programmation en partenariat avec le Théâtre de Privas, la Comédie de Valence et le Cabaret de Septembre de Tournon-sur-Rhône, c'est la déception qui prime en particulier pour la soirée des humoristes de fin août ou malgré la qualité du spectacle proposé le centre culturel n'était qu'à moitié rempli, cela restera un point noir de la saison 2018. Précisons que Lamastre est un des plus anciens partenaires du Festival des Humoristes. La question du maintien du partenariat se pose pour l'année prochaine.

Pour les soirées théâtre avec les Nouvelles Envolées et la Comédie de Valence, il est clair que les résultats sont très en dessous de ce que l'on avait connu les années précédentes (18 ans de partenariat avec Valence et 12 ans avec Privas). Cela est dû en partie aux spectacles proposés qui, il faut le dire, étaient peu « accessibles » surtout pour l'un d'entre eux.

Pour 2019 il n'y aura pas de recul sur la programmation.

Le bureau de l'OMC réfléchit à d'autres pistes entre autres avec des actions communes avec Val'Eyrieux ou des opérations menées en direct, les nombreux contacts culturels entretenus depuis des années permettent de rester optimistes.

Pour ce qui est de la convention qui lie l'OMC au Théâtre de Privas il faut aussi évoquer les nouvelles conditions financières qui ont augmenté de près de 60 % (1 950 € au lieu de 1 100 €). Depuis l'arrêt du CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes) et la restructuration du SYMCA (Syndicat Mixte Centre Ardèche) qui regroupe la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), Val'Eyrieux (Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Agrève) et la Communauté de communes du Pays de Lamastre, dont le rôle se limite à la mise en place du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) la solidarité entre les 3 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) a volé en éclats à cause du repli sur elle-même de la CAPCA qui s'est structurée pour fonctionner en autonomie.

L'OMC remercie la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a accordé cette année une aide de 4 500 €, la mairie de Lamastre pour sa subvention de 20 000 € et l'ensemble des sponsors et des annonceurs qui contribuent à la mise en place des nombreuses manifestations tout au long de l'année.



Forum des associations



C'est désormais devenu le rendez-vous incontournable de la rentrée : le forum des associations a eu lieu le samedi 8 septembre dernier sous un soleil radieux.

Avec près de quarante associations présentes, ce fut l'occasion pour le nombreux public de découvrir toute la richesse du tissu associatif et la diversité des activités proposées dans de multiples domaines : sports, culture, cinéma, danses, bien-être, chant choral, musique, solidarité, environnement, etc. tant pour les adultes que pour les enfants qui ont pu se renseigner, s'inscrire ou se réinscrire selon leur choix.

Pour clôturer cette matinée conviviale, l'Office Municipal des Sports a invité tous les bénévoles des associations présentes à partager le verre de l'amitié.

Lamas'Trail : une première édition pleine de promesses !

Organisé par l'Office Municipal des Sports de Lamastre, le 1^{er} Lamas'Trail a eu lieu le dimanche 8 juillet dernier. Pour cette première édition, l'épreuve a attiré 153 concurrents.

C'est sur la ligne d'arrivée qu'on a pu mesurer la réelle réussite de cette manifestation. En effet, les coureurs ne tarissaient pas d'éloges sur la course : « *c'est un parcours magnifique, les bénévoles ont fait un travail remarquable, un beau trail...* », des mots qui ont fait chaud au cœur des organisateurs, aidés par les 80 bénévoles, qui ont réussi ce pari osé d'organiser ce trail comme nouvelle épreuve sportive !

Au fil des 35 km, les coureurs ont pu admirer les superbes paysages, malgré les portions techniques concoctées par Jean-François Fredez, « trailer » très impliqué dans l'organisation puisqu'il est à l'origine du tracé de ce parcours et qui avait aussi envie de faire découvrir ses terrains d'entraînement.

En un peu moins de trois heures, le premier concurrent à franchir la ligne d'arrivée était Florent Ferlay dernier relais du trio Nicolas Pasquion et Arthur Cipro en 2h59'50. Ensuite le deuxième était Nicolas Halgrain du duo Flages-Halgrain en 3h06'16 et le premier solo Alban Ferrieux de La Voulte a couvert les 35 km en 3h8'35. Cette journée s'est déroulée dans une bonne humeur générale et a permis de faire connaître, une fois encore, notre magnifique région au travers de cette course.

L'équipe organisatrice remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce trail organisé par l'Office Municipal des Sports, en partenariat avec les mairies de Lamastre, Nozières et Empurany et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Une deuxième édition aura lieu le 15 septembre 2019, pour le plus grand bonheur des participants et des accompagnateurs.



Triathlon de Lamastre



Parmi les concurrents au départ, on a noté la présence de Luc Sabatier, un triathlète non-voyant, qui avec l'aide de son accompagnateur, a parcouru les 3 épreuves en 1'48'42. Une belle performance qui a été longuement applaudie à l'arrivée !



Une participation record pour cette 34^{ème} édition du Triathlon qui a eu lieu le 15 août dernier.

Une belle journée sportive qui a rassemblé 224 participants et mobilisé plus d'une centaine de bénévoles issus de différentes associations locales.

Côté classement, chez les hommes c'est Yoann Saby qui a remporté ce triathlon en 1'10'53 devant Grégoire Planel (1'11'04) et le vainqueur de 2017 Audric Lambomez (1'11'42). Chez les féminines, c'est la jeunesse qui a démontré ses capacités puisque ce sont des cadettes qui se sont octroyées les deux premières places, Elsa Noteabert en 1'25'34 et Lou Berland en 1'25'54, la troisième place revenant à Stéphanie Aymé en 1'26'08.

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la commune de Lamastre, la Communauté de communes Val'Eyrieux et la commune des Nonières où se déroulait la natation sur le lac des Collanges, cette manifestation a rencontré une nouvelle fois un vif succès, pour la plus grande satisfaction des organisateurs !

Grand Prix de la Châtaigne



De gauche à droite : Le lamastrois Nicolas Chapelle (3^{ème}), Damien Largeois (1^{er}) et Florent Ferlay (2^{ème})

Une édition pluvieuse où les jeunes ont été plus nombreux que les adultes à courir !

Malgré une météo pluvieuse le samedi 27 octobre dernier, ce sont 84 jeunes qui ont pris le départ des différentes courses. A l'issue des six parcours proposés pour les enfants de 3 à 15 ans, tous ont pu partager un goûter et chaque participant a reçu une médaille.

La « course des As » n'a quant à elle pas eu le succès attendu car seulement 67 concurrents étaient au départ. Une participation décevante pour les organisateurs qui s'explique par le mauvais temps mais aussi par une multiplication de courses hors stade le même jour dans un périmètre restreint...

La rôtie de châtaignes préparée par « Les compagnons de la Castagne » a tout de même permis aux spectateurs de braver le froid !

L'Office Municipal des Sports remercie la caisse locale du Crédit Agricole pour son partenariat.

La belle Ardéchoise



Samedi 8 septembre 2018 à Jaujac, quelques bénévoles lamastrois se sont rendus à la fête organisée pour la remise des récompenses de la 27^{ème} édition de l'Ardéchoise.

Une journée marquée par de nombreuses animations et divertissements avant le point d'orgue de la soirée : la proclamation du palmarès où 158 communes ont été récompensées.

Cette année encore, notre commune a été primée dans la catégorie « La belle ardéchoise » et a été récompensée par une dotation de 600 €. C'est Bernadette Cuisson et Fernand Chaussinand qui ont représenté la municipalité de Lamastre et reçu le prix des mains de Gérard Mistler.

Lors du passage de la course, du 20 au 23 juin dernier, le cirque était à l'honneur avec la présence du chapiteau d'Univers Circus, des bénévoles déguisés et de nombreuses décorations et animations sur ce thème qui ont participé à la réussite de cette journée festive.

La 28^{ème} édition aura lieu du 19 au 22 juin 2019. Le groupe de travail a décidé du thème de 2019 qui plongera Lamastre dans un autre univers, tout aussi surprenant « De Bayard à d'Artagnan » !



Remerciements des bénévoles



Les bénévoles des Offices Municipaux des Sports et de la Culture remerciés pour leur investissement en 2018.

Parce que sans eux il serait impossible de programmer toutes les animations qui se déroulent tout au long de l'année à Lamastre, les Offices Municipaux des Sports et de la Culture ont organisé une soirée de remerciements pour les bénévoles ayant œuvré cette année lors des manifestations organisées

par les deux structures (Ardéchoise, trail, triathlon, soirées de théâtre, concerts d'été...).

Le 3 novembre dernier, c'est au boulodrome Alphonse Arnaud que près de 180 bénévoles se sont retrouvés autour d'un buffet dînatoire, entrecoupé d'animations, le tout dans une ambiance conviviale et festive. A cette occasion, Florence Marchadour, Jacky Chosson et Jean-Paul Vallon ont souligné l'importance de l'implication et de la motivation de toutes ces personnes qui, bénévolement, aident et participent à l'animation de notre territoire. Toute personne qui souhaite donner un « coup de main » pour les manifestations de 2019 est la bienvenue et peut se faire connaître en mairie de Lamastre.

Les randonneurs de la Vallée du Doux

Composition de l'association

Président :
Paul DELIMARD

Vice-Président :
Jean-Paul CHAPIGNAC

Secrétaire :
Hélène ROSSELLO

Trésorière :
Danielle CHOSSON

Contactez l'association

Tél. : 06 73 15 01 14

Site internet :
<http://randofildudoux.free.fr>



L'association « Les randonneurs de la Vallée du Doux » a été créée en 2014 et compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents.

Un nouveau président vient d'être élu, Paul Délimard qui, dans la continuité de Michel Haon, vous invite à rejoindre ce club de marche, une « activité de loisir plutôt que sportive ».

L'occasion pour tous les membres de prendre du temps pour soi, de faire des rencontres et de partager des moments authentiques avec des amis : « on parle en marchant, on se confie facilement, au grand air et dans la nature, avec un sentiment de liberté », un bon moyen aussi de découvrir les magnifiques sentiers, sites et paysages riches de notre région.

Les sorties pour tous niveaux ont lieu chaque mercredi après-midi, au départ de « La Poste » à Lamastre à 13h30, pour des randonnées allant de 10 à 15 km (environ 3h) encadrées par des animateurs.

Une à deux fois par trimestre, des sorties à la journée sont programmées le mercredi ou le jeudi avec pique-nique tiré du sac ou repas au restaurant.



Michel Haon et Paul Délimard



“ La marche est un acte de résistance privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, le silence, la curiosité .

David Le Breton ”

Chaque année, un séjour d'une semaine à la découverte d'une région est organisé.

Après Ramatuelle en 2018 qui a réuni comme d'habitude 25 participants, le club partira marcher dans le Roussillon en septembre 2019.

« La Septeam » en piste



POURQUOI « LA SEPTTEAM » ?

Jeu de mots créé avec une parade du même nom (*septime*) et un clin d'œil au département ardéchois (07) accolé au mot « team » (*équipe* en anglais).

CONTACTER L'ASSOCIATION :

Président : Sylvain BOUQUET
Courriel : septeam@free.fr



Créé en septembre 2017 au Crestet, le club d'escrime « La Septeam » vient de s'installer dans ses nouveaux locaux place de la République à Lamastre. L'objectif de cette association est de faire découvrir et apprécier ce sport et ses valeurs au plus grand nombre, enfants comme adultes.

A ce jour, il compte plus d'une cinquantaine de licenciés âgés de 3 à 76 ans, répartis en différents groupes : « baby escrime » (jusqu'à 6 ans), « ludo escrime » (7 à 10 ans), « jeunes épée » et un groupe adultes orienté compétition. Les escrimeurs sont entraînés à l'épée par Caroline Bouquet et participent à diverses compétitions, qu'elles soient départementales, régionales, nationales et même internationales.

Pour cette nouvelle saison, les compétiteurs ont déjà bien représenté le club avec :

- Au niveau départemental et régional : un titre de championne de Drôme-Ardèche pour Aurore Bouquet chez les filles moins de 17 ans et un titre de vice-champion pour Andreas d'Artois dans la même catégorie chez les garçons et des places honorables lors des derniers championnats régionaux à Montluçon. Chez les seniors dames, Marie Robert signe une belle médaille de bronze à Privas.

- Au niveau national, Caroline Bouquet et Sonia Chemouilli s'illustrent avec brio sur les pistes en remportant de nombreux titres sur les circuits vétérans. Elles portent haut les couleurs de leur club mais aussi de la France.

Caroline compte à son actif une vingtaine de médailles aux championnats de France et a remporté une médaille de bronze aux championnats d'Europe par équipe vétéran en 2018 à l'épée. Elle est actuellement numéro 1 française vétéran à l'épée et au sabre.

Sonia a réussi l'exploit lors d'un circuit national vétéran à Fareins de décrocher 3 médailles de bronze aux 3 armes : épée, fleuret et sabre. Elle est actuellement 6^{ème} française au fleuret, 10^{ème} à l'épée et 4^{ème} au sabre en vétéran.

- Enfin, au niveau international, Arianne Moser a participé au championnat du Monde à Livourne (Italie) dans la catégorie 50-60 ans et a terminé à la 32^{ème} place.

Des résultats et une motivation plus qu'encourageants pour cette nouvelle association qui enrichit l'offre sportive lamastroise.



La Septeam remercie ses généreux sponsors et donateurs qui les soutiennent pour acheter du matériel et équiper les jeunes.

Repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale



Le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu **samedi 26 janvier 2019, au restaurant « Les Négociants » à Lamastre**. Près de 200 personnes ont participé à celui de janvier dernier.

Ce repas est ouvert aux lamastrois de plus de 70 ans.

Se faire inscrire en Mairie, avant le 18 janvier 2019. Lors de votre inscription, merci de préciser si vous avez besoin d'un transport.

Inscriptions : Mairie de Lamastre
Tél. : 04 75 06 41 92

Bilan de l'opération brioches 2018



Comme chaque année début octobre, des bénévoles ont sillonné la commune pour proposer les brioches vendues au profit de l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales) de l'Ardèche.

Grâce à la générosité des lamastrois, ce sont 3 622 € qui ont été collectés et qui vont permettre d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées.

Sur le territoire ardéchois, parmi les projets en cours on notera par exemple l'optimisation de locaux à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Roiffieux, l'entretien de l'ESAT d'Empurany, un laboratoire alimentaire et la réhabilitation d'une cuisine pédagogique de l'IME à Lalevade et la numérisation au service des personnes handicapées et des familles. Merci à tous les généreux donateurs.

Signalétique d'Information Locale



La Signalétique d'Information Locale (SIL) a été installée avant la saison touristique et en ce début d'année 2019, il sera possible de la compléter.

Rappelons que cette signalétique est à l'usage des automobilistes et concerne les activités suivantes : services publics d'intérêt général, activités commerciales, touristiques, artisanales, industrielles et para-médicales.

Les personnes intéressées devront se faire connaître et remplir une demande en mairie pour tout ajout (dans la limite de 3 lattes) ou pour signaler une nouvelle activité ; les lattes étant à la charge des commerçants ou entrepreneurs. Les panneaux existants seront complétés en priorité. Dans l'hypothèse d'une demande importante, le groupe de travail réfléchira à la mise en place de nouveaux emplacements.



Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement concernant la SIL sur le site internet de la commune : www.lamastre.fr.

Une 4^{ème} étoile pour le camping de Retourtour



Une bonne nouvelle pour le camping de Retourtour qui s'est vu décerner une 4^{ème} étoile en cette fin d'année.

Les gérants du camping de Retourtour Valérie et Fabrice Arquillière se disent extrêmement satisfaits d'avoir obtenu cette distinction pour leur camping qu'ils qualifient, à l'image du territoire, de dynamique.

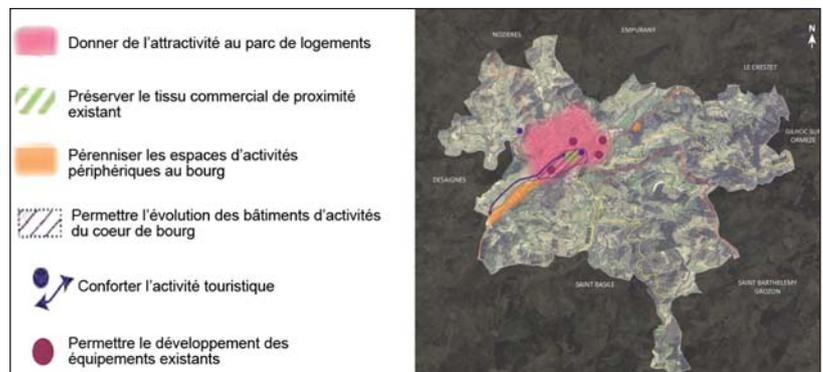
Les nombreux travaux (construction d'une piscine chauffée et installation d'un city-stade entre autres) et investissements (achat de mobil-homes trois chambres) ont largement contribué à l'amélioration de ce lieu touristique très prisé par les vacanciers.

Avec de belles infrastructures, des hébergements confortables et spacieux, des animations régulières en saison et un accueil chaleureux, ce camping est désormais un site incontournable du territoire.

De bonne augure pour les années à venir !



Plan Local d'Urbanisme de Lamastre



Point sur l'avancement du dossier.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui se substituera à l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), a été prescrite par délibération du conseil municipal du 24 novembre 2014, complétée par délibération du 28.09.2015.

Une réunion publique a eu lieu le 12 septembre 2016 afin de présenter les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Elles ont été débattues en réunions du conseil municipal et pour la dernière fois lors de la séance du 25.6.2018.

Le P.A.D.D. est consultable sur le site www.lamastre.fr à la rubrique « Municipalité » - Onglet « Urbanisme / Plan d'Occupation des Sols », ainsi que d'autres documents.

De nombreuses réunions du groupe de travail et du cabinet REALITES qui accompagne la commune, en concertation avec les Personnes Publiques Associées (Etat, Département, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, chambres consulaires, etc.) ont permis d'élaborer le projet de PLU.

L'arrêt du projet de PLU a fait l'objet d'une délibération lors de la séance du conseil municipal, le 17 décembre 2018. Il sera ensuite soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées qui disposent d'un délai incompressible de trois mois pour formuler leurs observations, à compter de la date de notification du projet arrêté.

Une enquête publique suivra pour consultation de la population. Elle sera annoncée par voie de presse, sur le site internet www.lamastre.fr et sur le panneau lumineux. Sa durée réglementaire est d'un mois. Elle devrait se dérouler au printemps 2019. Elle permettra au public de formuler ses remarques qui seront ensuite analysées par le commissaire enquêteur, désigné à cet effet.

A l'issue de l'enquête publique, ce dernier remettra un rapport et un avis qui seront soumis aux membres du conseil municipal et qui leur permettront de se prononcer sur l'approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme, après y avoir apporté les dernières modifications.

Ce vote devrait intervenir au début de l'été 2019.

L'application du PLU sera effective deux mois après réception du dossier par le contrôle de légalité (service de l'Etat).

Festivités des 13 et 14 juillet

Lecture pour les enfants à la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Lamastre propose des lectures pour les enfants le mercredi à 10h30 :

- de 3 à 6 ans, chaque premier mercredi du mois ;

- de 7 à 10 ans, chaque dernier mercredi du mois.

N'hésitez pas à venir partager ce moment avec l'équipe de la bibliothèque.

Prochain rendez-vous :
Mercredi 30 janvier 2019 à 10h30.

**Informations auprès
de la bibliothèque :**
4 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 06 54 44

Comme depuis des années à l'occasion de la fête nationale, notre ville s'est animée pendant deux jours.



Tout d'abord le vendredi 13 juillet avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, emmenée par la batterie-fanfare Sainte-Victoire suivie des majorettes « Les Victoriennes » de Gilhoc. A l'issue de ce tour de ville en musique, la montgolfière a pris son envol devant une belle affluence de la population.

Le lendemain, les festivités du 14 juillet ont débuté en matinée avec le défilé officiel qui a pris le départ de la place de la Mairie pour rejoindre le Monument aux Morts, avec en tête de cortège « La banda musicale » de Valence.



L'après-midi, dès 15h, la deuxième édition des jeux en ville a commencé avec 6 équipes qui se sont affrontées lors de différentes épreuves : jeu du citron, course en sac, tire à la corde, course à ski, course de garçon de café, le tout dans une ambiance musicale.

C'est l'équipe du camping de Retourtour qui prend la première place pour la deuxième année consécutive, suivie par la jeune équipe de l'ASVD et les Pompiers finissent troisième. Chaque participant a été récompensé par des lots offerts par la municipalité.

Un lâcher de plus de 500 ballons a clôturé cet après-midi festif.

A 22h30 le ciel de Lamastre s'est embrasé avec le magnifique feu d'artifice tiré depuis la place Pradon. Moment toujours très attendu par les spectateurs venus nombreux admirer cette superbe féerie haute en couleur.

La soirée s'est terminée par le bal gratuit animé par « K'R Events », groupe local qui a enflammé la piste de danse !



Une nouvelle pasteure pour l'Eglise protestante unie de la Vallée du Doux

Contact

Diane DEBEY
Presbytère de Lamastre
8 Square Chazallon
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 41 47



DIANE DEBEY, 52 ANS, EST LA NOUVELLE PASTEURE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE LA VALLÉE DU DOUX À LAMASTRE. ORIGINAIRE DE LA RÉGION LYONNAISE, MARIÉE ET MÈRE DE CINQ ENFANTS, ELLE A FAIT LE CHOIX DE CHANGER DE VIE ET A REPRIS DES ÉTUDES DE THÉOLOGIE IL Y A 5 ANS.

Economiste et gestionnaire financière au départ puis assistante sociale, c'est cette vie au service des autres et certaines circonstances qui ont décidé de cette vocation tardive qui intervient après une « vie d'église bien remplie ».

Après 4 années d'études et une année de stage en paroisse à Valence, titulaire d'un master 2 en théologie, elle est entrée dans la phase du « proposanat », un poste à temps plein pendant deux ans, au terme desquels elle deviendra « *Ministre de l'union de l'Eglise protestante unie de France, communion luthérienne et réformée* ».

Lors de notre rencontre, Diane nous a fait part de sa joie d'avoir rejoint la communauté protestante de Lamastre « *un appel reçu qu'elle a fait sien* ».

Une paroisse qui compte trois temples, Lamastre, Désaignes et Chastagnier et qui était en demande après 5 ans de vacance du poste de pasteur, assuré par des prédicateurs laïcs durant toute cette période.

C'est en juillet qu'elle a été accueillie par le conseil presbytéral local, la municipalité de Lamastre, le Père Henri Meissat de la paroisse catholique Saint-Basile entre Doux et Dunière et Evelyne Ricco de l'Eglise Libre de Lamastre.

Lors de sa cérémonie d'installation le 2 septembre dernier, tous ont souhaité poursuivre et amplifier leur collaboration, la vie entre les communautés et travailler en communion dans diverses rencontres de célébrations et d'amitié « *l'œcuménisme est une réalité bien vivante dans notre secteur* ».

Se réjouissant du très bon accueil reçu, la nouvelle pasteure exprime le souhait de donner une vie plus active à la communauté, que le temple soit ouvert à tous pour des rencontres, des activités et des animations qui permettront échanges et cohésion entre les paroissiens venus d'horizons divers.



1

1. Accueil de Diane DEBEY par M. VALLON ainsi que des membres du conseil presbytéral

2. Cérémonie d'installation le 2 septembre 2018



2

Production fruitière lamastroise en 2018



Dégâts de la grêle d'avril sur les abricots



Jeunes abricotiers aux couleurs d'automne

Le ravageur « *drosophila suzukii* » apporte toujours autant de soucis aux producteurs, surtout avec des périodes chaudes et humides où l'insecte se développe à très grande vitesse. Les produits phytosanitaires autorisés doivent être utilisés de manière fréquente dans ces conditions, alors que des expérimentations de lutte biologique n'en sont qu'à des balbutiements. Néanmoins, les producteurs sont tout à fait conscients des demandes des consommateurs, avec des incohérences quant aux exigences de qualité.



Dégâts de la neige du 29 octobre sur les jeunes châtaigniers

Notre petite région a de tout temps été reconnue pour une importante et variée production fruitière.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) représente en superficie le premier verger de France avec 37 000 ha de cultures fruitières. Elle représente à elle seule la moitié de la production de châtaignes et d'abricots pour 7 000 ha, le quart de la production de cerises et l'Ardèche couvre 20 % des surfaces fruitières de la région AuRA.

Dès les premiers mois de l'année, la campagne fruitière de notre secteur ne se présentait pas sous les meilleurs auspices ; en effet les variétés précoces de cerises et d'abricots, et les plantations situées en bordure de ruisseaux se voyaient fortement affectées par les forts coups de gel des 26, 27 et 28 février (environ -10 degrés sur les trois matins) et du 22 mars (-3 degrés seulement mais avec une floraison démarrée sur abricotiers). Ensuite les fruits subissaient les assauts de la grêle à deux reprises les 4 et 23 avril, surtout sur les zones en direction du Crestet et d'Empurany. Les averses d'une durée importante et avec des grêlons de petite taille touchaient jusqu'à 80 % des fruits sur certaines parcelles, par exemple les productions de Jean-Luc Vallon et Serge Desestret à Barjon.

Ces aléas ont surtout touché la production d'abricots, qui a ensuite été affectée par une consommation en baisse sur le début de campagne, ce qui a causé des problèmes de commercialisation avec des prix de vente en recul par rapport aux campagnes précédentes.

Concernant la cerise, le gel a assez peu causé de dégâts, la floraison étant plus tardive que pour l'abricot, et c'est une production relativement abondante qui s'annonçait. Mais c'est finalement les pluies fréquentes, notamment sur fin mai et début juin qui ont dégradé la qualité des fruits et gêné le ramassage. Ces conditions ont obligé les cueilleurs à réaliser du tri lors de la récolte et tirer les prix vers le bas, parfois au-dessous de 1 € par kilo (avec une consommation faible). A partir de l'arrêt brutal de la pluie au 13 juin, la qualité de la récolte s'est petit à petit améliorée avec les fruits qui n'étaient pas encore à maturité à cette période. A partir de début juillet et jusqu'à début août sur les parcelles les plus en altitude, la récolte a permis des prix plus rémunérateurs, par exemple au-dessus de 2 € par kilo pour un calibre de fruits de 26 millimètres.

Pour conclure la saison avec la châtaigne, les bonnes pluies du printemps et le beau temps favorable à une belle floraison sur juillet laissaient espérer une belle récolte, avec des bogues en bon nombre et des branches lourdes au mois d'août. Sur notre secteur, la sécheresse prononcée à l'automne a certainement affecté les arbres sur les parcelles où le sol est peu profond, et c'est surtout les fortes chaleurs de septembre qui ont dégradé la qualité des fruits,

réduisant pratiquement à néant la récolte sur la variété « Comballe » à moyenne altitude. Au-dessus de 600 mètres, il semble que la chaleur ait moins gêné les fruits, avec une récolte convenable sur certaines zones, mais les températures restant douces exigeaient une récolte rapide. Avec un calibre des fruits correct les prix de vente dépassaient 2 € par kilo. A noter les dégâts causés par l'épisode neigeux du 29 octobre, qui a cassé beaucoup de branches sur les plantations situées au-dessus de 600 m d'altitude.

On doit également constater l'évolution du climat et l'exigence en eau qui se fait plus importante. Nos arboriculteurs ont besoin de règlements dans ce domaine qui leur permettent d'améliorer leurs capacités de stockage d'hiver, c'est le sens des aménagements réalisés par Aurélien Grange à Montmagnon.



Valorisation de l'arboretum du Mas « Gérard Descours »

ARBORETUM DESCOURS : COLLECTIONNEUR DE VARIÉTÉS DE CHÂTAIGNIERS ARDÉCHOIS

Dans le cadre de l'aménagement et du projet de plantation, plusieurs arbres sans intérêt pour l'arboretum ont été abattus avec le concours des brigades vertes début novembre.



La municipalité a décidé de consacrer un espace dédié à la châtaigne et ce sont 4 variétés (merle, comballe, garinche, bouche de clos) qui ont été retenues pour démarrer la plantation qui a eu lieu lors de la journée de lancement.



La commune de Lamastre s'est engagée dans une démarche visant à intégrer les publics scolaires, dans le cadre d'un projet de valorisation de l'arboretum « Gérard Descours », via le dispositif « Coups de pousse éducatifs du PNR » (Parc Naturel Régional).

Deux projets initiés par l'ensemble scolaire Charles de Foucauld ont été retenus et feront l'objet de subvention du PNR.

Il s'agit, dans un premier temps de procéder à un aménagement paysager avec la création d'abris pour la faune de l'arboretum et la réalisation d'un escalier d'accès entre les parcelles. Cet aménagement sera réalisé par les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement professionnel agricole.

Le deuxième projet consistera en la création d'une œuvre artistique intitulée « L'oiseau fantastique de l'arboretum » et sera porté par les élèves du collège, du lycée mais aussi de l'école primaire autour du thème commun de la préservation de la biodiversité des oiseaux, des insectes et des chauves-souris.

Début de la valorisation de l'arboretum

Une journée de lancement a eu lieu le 29 novembre 2018 en présence de Lorraine Chenot, présidente du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et de Marie-Françoise Perret, chargée de mission au PNR, d'une délégation des élèves de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld, des élus et du groupe de travail.

Après les discours d'accueil et de bienvenue, les enseignants et les enfants ont présenté leurs projets avant de se rendre sur le lieu de plantation.

Un travail de préparation du site avait été effectué en amont par le service des espaces verts, en collaboration avec Michel Grange, castanéiculteur local.

Une belle initiative qui permet de mettre à l'honneur ce patrimoine paysager et en particulier le châtaignier, emblème de notre territoire.



LÉGISLATION CONCERNANT LES DÉJECTIONS CANINES



Pour que l'usage de la voie publique soit agréable pour tous, ayez le bon réflexe !

Nous vous rappelons que les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

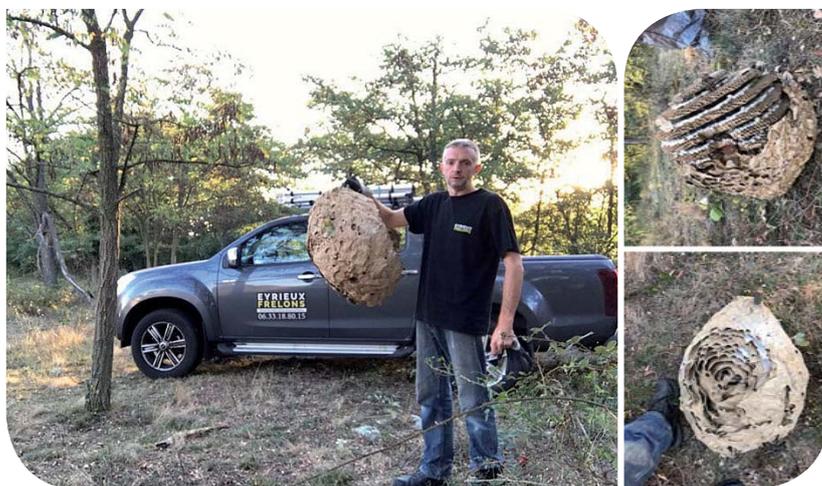
Le non-respect de la loi est passible d'une amende de 68 €.

Attention aux frelons asiatiques !

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le frelon asiatique poursuit sa progression dans nos régions.

Il est fortement conseillé d'être vigilant en matière de détection de frelons et de signaler au plus tôt la connaissance d'un nid.

Courant septembre à Lamastre, un nid de frelons asiatiques repéré en haut d'un arbre aux abords du Doux (quartier « La Monde ») a nécessité l'intervention de Christophe Moins de Eyrieux Frelons pour la destruction de celui-ci.



C'est le voisinage proche qui a d'abord été alerté ; la construction du nid se révélant chaque jour plus importante. Un nid de cette taille pouvant abriter de 2 000 à 2 500 insectes, dont plusieurs centaines de reines susceptibles à l'automne d'aller créer des nids primaires, d'où l'importance de les détruire avant l'essaimage.

Rappelons que le frelon asiatique est nuisible pour les ruchers, celui-ci se nourrissant essentiellement des abeilles.

Signaler un nid de frelon au plus tôt

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

Groupe de Défense Sanitaire 07
Tél. : 04 75 64 91 85 / Courriel : gds07@cmre.fr

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles 07
Tél. : 04 75 64 92 12 / Courriel : damien.donati@fredon07.fr

Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles 07
Tél. : 06 08 92 26 67 / Courriel : pascal.binon@orange.fr

Pour plus d'informations : Site internet : www.fredonra.com

Maisons et balcons fleuris : les résultats



PALMARÈS 2018

Maison avec jardin :

1. Mme Yvette Chamblas,
2. Mme et M. Robert Mazoyer,
3. Mme et M. Robert Valla.

Maison avec terrasse :

1. Mme Yvette Chanal,
2. Mme Maryse Legros,
3. M. Henri Maneval,
4. Mme Hélène Turon.

Commerces :

1. Mme Magali Juvin
(Pmu Arms Park),
2. Mme Sandrine Lopez
(Hôtel des Négociants).

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Lamastre a élu ses plus belles maisons fleuries.

Vendredi 21 septembre dernier, en fin d'après-midi, c'est dans la salle du conseil municipal de Lamastre qu'étaient rassemblés les lauréats, l'ensemble du jury et plusieurs élus pour la remise des prix du 2^{ème} concours des maisons et balcons fleuris organisé par la municipalité.

Bien que le classement soit toujours un moment très attendu, la cérémonie a débuté par une projection de photos des différents participants. A travers ce diaporama, ce fut l'occasion de mettre en valeur le travail des jardiniers amateurs qui participent à l'embellissement de notre ville et de (re)découvrir de belles maisons et jardins fleuris !

Le palmarès a ensuite été dévoilé et chaque participant s'est vu remettre un bon d'achat (à valoir chez Cyril Dode ou à La Ronde des Fleurs) ainsi qu'une coupe de fleurs.

Grâce à toutes ces personnes qui fleurissent leurs maisons, balcons et parfois embellissent les trottoirs par de magnifiques fleurs, notre commune est attrayante et l'on a plaisir à flâner dans ses rues.

Un grand merci à tous les participants pour leur implication !

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au printemps 2019 pour la 3^{ème} édition !

Espaces verts : zéro pesticides !



Cimetière des Dévières

Depuis le 1^{er} janvier 2017, tous les espaces verts sont visés par une interdiction d'utilisation des pesticides. Les cimetières n'échappent donc pas à la règle et à cette contrainte.

Il s'agit de concilier la préservation de l'espace pour les familles mais aussi la protection de l'environnement tout en maintenant un aspect esthétique du lieu.

Les agents des espaces verts ont dû repenser le dispositif d'entretien en développant des solutions alternatives. Les allées des cimetières désormais bien enherbées sont entretenues par

des moyens manuels ou mécaniques pour les tontes, le sarclage et le désherbage des bordures.

Un impact sur l'environnement non négligeable mais qui nécessite un investissement humain conséquent.

Environnement

Recycler permet d'économiser l'énergie et de préserver les ressources naturelles.

Ne relâchons-pas les efforts déjà effectués,

CONTINUONS !



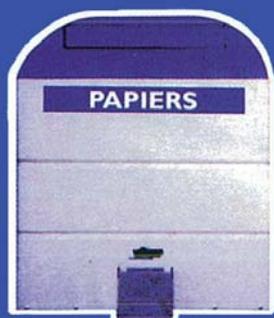
Uniquement dans mon

CONTENEUR A EMBALLAGE

Tous les flacons et les bouteilles en plastique, les aérosols, les boîtes métalliques, les briques alimentaires et les cartons (bien vidés).



Attention ! Pas de papier, pas de tissu, pas de barquette plastique ou polystyrène...!



Uniquement dans mon

CONTENEUR A PAPIER

Les papiers ordinaires, les journaux, les magazines, les prospectus, les catalogues et les livres.

Uniquement dans mon

CONTENEUR A VERRE

Les bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchon, ni capsule, ni couvercle).

! Pas de vaisselle (verres, assiettes).



Déposer dans les conteneurs **UNIQUEMENT** les déchets mentionnés.

En cette période hivernale, il est formellement interdit de jeter des cendres dans les Points d'Apport Volontaire au risque de provoquer un incendie.